

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient
est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

La situation financière et économique de la Suisse

La situation financière et économique de la Suisse est, à première vue, surprenante. Ce petit pays de 4 millions d'âmes, dont les ressources propres sont tout juste suffisantes pour nourrir 2 millions et demi d'habitants, résiste vaillamment aux conséquences de la crise économique. Alors que de grands États ont vu leur économie générale s'effondrer et leur monnaie se déprécier, la Suisse est parvenue à s'adapter tant bien que mal aux circonstances économiques et à conserver une monnaie saine. Ainsi s'explique la confiance, à certains égards redoutables, qui lui est témoignée, et dont un des signes est l'afflux de capitaux.

Cette résistance de la Suisse n'est pas l'effet du hasard ; elle est le résultat de la prudente gestion des finances fédérales. La politique d'amortissement poursuivie par la Confédération n'a pas subi d'interruption, et, depuis 1924, la dette a fléchi de 300 millions. Les charges, souvent lourdes, supportées par le contribuable (en 1932, le peuple suisse a payé un milliard d'impôts) ne l'ont pas été en pure perte.

Néanmoins, depuis quelques mois, la Suisse ressent durement les effets de la crise et l'avenir est pour elle, comme pour tant d'autres pays, assez sombre. Les comptes de la Confédération se sont soldés, en 1932, par un déficit de 36 millions qui put être ramené à 24 millions par l'affectation d'une réserve de 12 millions, constituée par prélèvement sur les recettes douanières de 1931.

Les chemins de fer fédéraux, de leur côté, ont bouclé par un déficit d'environ 49 millions, si bien que le déficit total, Confédération et chemins de fer fédéraux, a été, pour 1932, de 75 millions en chiffre rond.

Dans quelle mesure ce déficit va-t-il croître dans les années à venir ? Cette question, le Conseil fédéral et, avec lui, toutes les personnes qui saisissent l'importance que représente pour la Suisse l'équilibre budgétaire, se la pose avec anxiété. Déjà l'on présume, pour l'année 1933, un déficit de l'ordre de 150 millions pour la Confédération et de 120 millions pour les communes et les cantons.

Le problème de l'équilibre budgétaire est parmi les plus pressants. De sa solution dépend, en partie, le sort du fr. suisse. A ce sujet, dans ses grandes lignes, le programme financier, établi par M. Musy, chef du Département fédéral des Finances, et approuvé par le Conseil fédéral, comporte la réduction temporaire des traitements du personnel, l'amortissement de la dette, la réduction des subventions, l'affectation aux dépenses générales de la Confédération de la majeure partie de la recette de l'alcool et du tabac, l'imposition fiscale de certains produits alimentaires qui ne sont pas de première nécessité, comme le thé et le café. Enfin, M. Musy, qui ne se laisse pas sur la durée et l'intensité de la crise, se propose éventuellement d'instituer un impôt fédéral exceptionnel frappant les hauts revenus. Mais avant d'en arriver là, M. Musy entend pratiquer, comme il l'a dit, une « féroce politique d'économies » et demander aux impôts indirects les ressources nécessaires.

Au surplus, il est certain que les économies réalisables ne suffiront pas à équilibrer le budget ; il faudra donc créer de nouvelles recettes. L'alcool et le tabac seront frappés de nouveaux droits, le timbre sera étendu à certains documents exonérés jusqu'ici, le droit sur le coupon sera augmenté de 10/0, les tantièmes seront, comme tels, soumis à l'impôt par une révision de la loi sur le timbre.

Enfin, il est sérieusement question de demander aux contribuables les moins éprouvés de nouveaux sacrifices sous la forme d'une contribution extraordinaire qui remplacerait l'impôt socialiste de crise. Cette contribution ne viserait que les revenus nets, soit le disponible dépassant un certain chiffre. Il est malheureusement difficile, au moment où les revenus diminuent de façon constante et où la matière imposable est en décroissance, d'évaluer le rendement d'un tel impôt, sans compter qu'une fiscalité excessive serait contraire aux intérêts économiques du pays.

L'économie suisse a, plus que toute autre, un caractère international. Elle ne peut satisfaire tous les besoins du pays. La balance commerciale est, de ce fait, déficitaire de façon chronique. Ces dernières années, ce déficit a été en moyenne

de 500 millions. En période normale, ce déficit se trouve compensé par un excédent actif d'autres postes importants de la balance des comptes. A la veille de la crise, au cours de l'année 1928, la Suisse avait tiré de son tourisme 315 millions, de ses déplacements à l'étranger 330 millions, des assurances 22 millions, de l'exportation d'énergie électrique 21 millions, etc... Grâce à ces revenus, la balance générale des comptes s'était finalement soldée, pour 1928, par un boni évalué à 216 millions. Depuis lors, tous ces postes accusent un recul constant.

Tandis que les facteurs compensateurs diminuaient d'importance, le déficit de la balance commerciale augmentait. La fermeté du franc suisse et la dévaluation de la plupart des monnaies étrangères eurent pour effet de stimuler le mouvement des importations et de ralentir celui des exportations. Aussi les autorités fédérales ont-elles été dans l'obligation de pratiquer une politique de protection douanière qui, en soi, se concilie difficilement avec le caractère international de l'économie suisse.

L'excédent d'importation du solde passif était passé de 21,6 0/0 en 1928 à 23,2 0/0 en 1929, pour atteindre 31,3 0/0 en 1930. Le Conseil fédéral décida alors de continger les importations. Depuis le début de 1932, il a pris quinze arrêtés et vingt-trois ordonnances réglementant les importations de tel ou tel produit. Ces mesures de protection douanière, appliquées avec plus ou moins de discernement, ont parfois paralysé le commerce sans ranimer la production. Elles n'ont pas permis de réduire l'excédent des importations, et le déficit de la balance commerciale, qui avait été de 530 millions en 1927, a atteint 962 millions en 1932.

Derrière les barrières douanières, à l'intérieur même du pays, la crise déploie ses effets. L'agriculture, fondement de l'économie suisse, souffre de la baisse des prix. Son rendement n'est plus en rapport avec les capitaux investis. Seuls les amortissements indispensables peuvent sauver de la ruine l'agriculture ainsi que les banques cantonales et les caisses hypothécaires appelées, par leur activité, à partager sa destinée. D'autre part, le nombre des chômeurs arrive à 100.000 environ ; le tourisme est en décroissance ; le trafic ferroviaire diminue ; les industries d'exportation voient chaque jour leurs débouchés se restreindre. Enfin, quelques banques, principalement sur la place de Genève, sont en difficultés.

De tous côtés, il est fait appel à l'Etat. Les Chambres fédérales sont surtout occupées à voter des subventions, ce qui a fait dire que le Parlement était devenu une chambre d'assistance. Ainsi, au cours de leur dernière session, les deux Chambres ont sanctionné le principe d'une aide aux entreprises de transport ; elles ont adopté des mesures juridiques pour protéger l'agriculture, voté une nouvelle subvention de 20 millions pour les producteurs de lait, décidé d'accorder un nouveau crédit de 5 millions en faveur des chômeurs ; elles ont procédé également au sauvetage de la Banque d'Escompte Suisse qui coûtera 20 millions à la Confédération. Précédemment, les Chambres fédérales étaient venues en aide à l'industrie horlogère, à l'industrie de la broderie, à l'industrie hôtelière. Il n'est pas jusqu'aux chemins de fer fédéraux qui ne demandent à l'Etat de prendre à sa charge une partie de leur dette globale jusqu'à concurrence de 900 millions, pour ne pas dire un milliard.

Ainsi la tutelle de l'Etat ne cesse de s'étendre. D'aucuns la considèrent comme une providence. Mais qu'en sera-t-il demain ? Car, comme le remarquait M. Schulthess, président de la Confédération, on a une tendance à surestimer la force de l'Etat.

Billet de la Semaine

Le procès Nicole continue. A lire le résumé des débats on ne peut se défendre d'être saisi d'une lourde angoisse à constater à quel point les passions politiques peuvent abêtir et combien les instincts, les plus violents qui sommeilent au fond de tout individu sont redoutables une fois déchaînés. Un fait est indéniable et prouvé par tous les témoignages : la troupe a été attaquée et nos soldats ont trouvé en face d'eux des groupes d'émeutiers parfaitement organisés et décidés. Nous avons été à la veille d'événements dont la gravité apparaît de plus en plus clairement. Sans l'énergie de la répression, l'émeute eut gagné de part en part. Il s'agit dorénavant

de veiller au grain et d'éviter, puisque prévenir vaut mieux que guérir, la récurrence d'événements aussi lamentables que profondément douloureux.

Un télégramme nous annonce le rejet par le peuple suisse de la loi du 15 décembre 1932, réduisant temporairement les traitements et les salaires des personnes au service de la Confédération.

Cette réduction de traitements s'imposait. La crise économique qui affecte si durement toutes les classes de notre pays exigeait ce sacrifice. Il est inadmissible qu'une collectivité d'intérêts, prétend échapper aux nécessités de l'heure et n'accepte pas de prendre sa part des charges de la communauté nationale. Nos hommes politiques les plus influents ont mis les intéressés en garde contre tout égoïsme de classe. Dans l'intérêt général ils ont dénoncé les méfaits d'une politique à courte vue.

Cette diminution des charges de l'Etat s'imposait pour restaurer notre économie nationale. Tout d'abord, pour sauver de la débâcle nos services publics et protéger le crédit du pays et la stabilité de franc suisse, ensuite.

L'effort financier que la crise réclame de l'Etat, en le contraignant à venir en aide aux chômeurs grève si lourdement notre budget que le bon sens national, la liberté civique et la solidarité helvétique, faisaient un devoir aux 66.000 fonctionnaires fédéraux et ferroviaires de renoncer à une partie de leurs privilèges économiques.

Les auteurs du projet ont fait tout leur devoir. Ils savaient parfaitement l'importance du sacrifice réclamé. Les 40 millions d'économies proposées par le Conseil fédéral touchent à tant d'intérêts que M. Musy a dernièrement exprimé sa crainte devant le Conseil national, qu'un tel programme d'économie « n'outrepasse le courage de beaucoup ».

Le rejet du referendum donne raison à notre Chef du Département des Finances.

La campagne a été de part et d'autre menée avec vigueur et décision. Chacun sentait bien qu'en somme il s'agissait d'un grave conflit entre la Nation et les Syndicats.

Ces derniers ont vaincu. La preuve est faite désormais que le Syndicalisme, puissamment organisé est assez fort en Suisse, à l'heure actuelle, pour imposer la volonté au suffrage populaire.

Et cette constatation n'a rien de réjouissant.

Nous allons d'ici peu assister aux conséquences de cet égoïsme de classe. Souhaitons simplement que ces conséquences soient moins redoutables qu'il n'y paraît au premier moment et que notre pays n'aura pas trop à souffrir du manque de solidarité de tout un groupe de ses enfants.

Deux discours

Mr. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz chef du Département des Postes et des Chemins de fer a prononcé au Cinquantenaire de l'Union des Voyageurs du Commerce de la Suisse romande, un discours que la radio a retransmis.

Tout en se défendant de vouloir parler tel un « ministre » des P.T.T., il ne conteste pas le caractère trop onéreux des chemins de fer, vus d'aujourd'hui, dit-il, « ce qui ne correspond pas toujours à la vue d'hier ». Et M. Pilet-Golaz d'ajouter : « Les événements contemporains révèlent les erreurs de perspective d'autrefois ». Pour ce qui est de la concurrence du rail et de la route, il s'agit de régler dans l'intérêt de tous. On discerne déjà les modalités de ce régime, la collaboration nécessaire fin dernière de l'opération. « Nous aurons, d'ici deux ou trois ans, résolu le problème de façon pondérée, raisonnable. » Mais ces difficultés sont compliquées par d'autres plus graves : « La crise des transports, affirme le distingué magistrat, est dans le fait qu'il n'y a plus de transport ; ceux-ci agonisent, et avec eux le commerce qui meurt, étranglé par l'étatisme, le nationalisme, le protectionnisme. De là les conflits économiques, la guerre économique plus surnoise, plus dévastatrice que la guerre militaire ».

Après avoir brossé, malgré lui, ce tableau sévère de la situation du commerce, M. Pilet-Golaz, en terminant, affirme avec force que « la condition sine qua non d'une renaissance économique et sociale a sa base dans les trois principes qui constituent les fondements de tout commerce : 1. la liberté, condition des échanges, du mouvement ; 2. la confiance, base des relations ; 3. l'honnêteté, mère de la confiance et qui est respect dans la parole donnée ».

M. Musy à Fribourg

Dernièrement, au théâtre Livio, M. Musy, conseiller fédéral, a fait une conférence sur les questions économiques et politiques de l'heure présente, devant une assistance considérable dont les autorités civiles et ecclésiastiques, les sociétés universitaires et les associations patriotiques de la ville de Fribourg.

M. Musy a constaté que le malaise général devait provoquer un grand mouvement de solidarité dans le peuple suisse. Quand la crise s'est produite, on avait réussi à rétablir l'équilibre budgétaire. Aujourd'hui le déficit fédéral total, Confédération et chemins de fer est de 150 millions. La crise durera longtemps. La perte des débouchés pour l'industrie continentale est définitive. Le commerce international est tombé de 150 à 50 milliards. Le redressement doit être profond et à longue portée.

Les contribuables suisses paient un milliard d'impôts, les contribuables européens 55 milliards. Avant de songer à de nouveaux impôts, il faut faire des économies. Les traitements sont une des catégories de dépenses où il y a lieu d'économiser.

M. Musy a rendu hommage à la fidélité professionnelle des fonctionnaires et employés fédéraux, mais une dure nécessité oblige à leur demander un sacrifice. L'indice du coût de la vie a baissé de 17 0/0 depuis que les traitements ont été fixés. Après une réduction de 5 0/0, les salaires resteront donc de 12 0/0 supérieurs à ce qu'ils étaient en 1928. La justice exige que ceux qui bénéficient de la sécurité du lendemain songent à ceux qui sont moins favorisés. Le rejet de la loi, le 23 mai, serait une victoire de l'esprit de classes. Comment pourrait-on alors justifier les économies à faire supporter à d'autres catégories du corps social et les nouveaux impôts.

M. Musy a parlé de la détresse de l'agriculture et du marasme de l'industrie. Il faut trouver un remède au chômage et ranimer la production par la réduction des frais généraux. M. Musy a préconisé la réorganisation de la vie économique pour assurer la collaboration des patrons et des salariés. Il a fait des vœux également pour le développement de la petite propriété qui est la meilleure garantie contre le communisme.

Parlant des courants d'opinion en faveur d'une refonte de nos institutions, courants qui sont à plusieurs égards bienfaisants, il a dit que la démocratie et le fédéralisme doivent rester saufs. La démocratie est le régime qui répond le mieux à la dignité humaine, mais il faut la préserver de la démagogie. La Suisse sera fédéralisée ou elle cessera d'exister.

La jeunesse veut une politique de principes clairs et nets. Il faut la satisfaire en bannissant l'opportunisme.

M. Musy a constaté que les socialistes ont paru dernièrement se convertir à la démocratie. Il serait heureux que cette conversion fût sincère et qu'elle les détachât de la lutte des classes et du marxisme. Alors, quand les socialistes s'uniront aux autres partis, sur le terrain national, ils pourraient tendre la main et parler de collaboration.

En terminant, M. Musy a dit qu'il fallait avoir confiance dans l'avenir de la Suisse, pourvu que le peuple reste fidèle à l'idéal national, à l'esprit de sacrifice et au sentiment de la solidarité.

Conrad Beck

et la musique « absolue »

Il y a des artistes dont l'esprit dépasse l'œuvre.

M. Conrad Beck est de ceux-là. A l'entendre parler, on imagine, sans peine, que la structure et le fond de son intelligence auraient pu, tout aussi bien, faire de lui un littérateur, un mathématicien ou un peintre si un caprice de la nature ne l'eût détourné vers ce qu'il a qualifié, en plaisantant, de « mauvais chemin ».

Avant son talent de musicien, il a les dons d'un penseur. Et c'est cette particularité qui fait que M. Beck aborde son art avec une vue d'ensemble et des lois qu'il tire de ce que l'on pourrait appeler une philosophie (propre à lui) de la musique.

C'est pourquoi ses œuvres ont l'originalité de ceux qui marchent en dehors des sentiers battus, tout en se ressentant, lorsqu'il s'agit pour elles d'être appréciées, de la portée qui les éloigne ou les rapproche du public appelé à les entendre.

Au surplus, ce que nous dirons plus loin, éclairera mieux la physionomie de M. Beck faite de beaucoup de charme et surtout de finesse, qui oublie, en parlant, qu'il est lui-même un compositeur, pour s'extasier, sans réserve et avec un sincère enthousiasme, sur tout ce que la musique a produit d'émérite, imprégnant ses discours de cette ardeur qui est l'apanage de la jeunesse.

Car M. Conrad Beck est jeune et par l'âge — il a à peine 32 ans — et par la fraîcheur de ses sentiments.

Né en 1901, en Suisse, et plus précisément, à Schaffhouse, il vécut dès son jeune âge, à Zurich.

Il fit des études à l'Ecole Polytechnique et pensa embrasser la carrière d'ingénieur.

Mais l'homme propose et les vocations disposent.

En suivant la sienne, M. Beck se lança à corps perdu dans la musique et, brûlant les étapes, il se plaça en peu d'années au rang des ses plus illustres contemporains.

Et même, coquetterie d'artiste, ce fut une des compositions les plus difficiles à réaliser — un concerto pour quatuor à cordes avec accompagnement d'orchestre — qui le fit connaître du public et lui valut en 1929 ce prix Coolidge qui a établi la réputation de bien de ses prédécesseurs.

Le succès de cette œuvre fut même tel qu'elle fut exécutée plus de vingt deux fois et dans tous les milieux musicaux, durant l'année de sa parution.

Depuis lors, M. Conrad Beck s'est frayé un large chemin et s'est assuré une place de choix sous le soleil des musiciens. Dans tous les cas elle lui permet, nous confie-t-il modestement, de vivre du fruit de son labeur.

Ses compositions se trouvent dans tous les programmes des grands concerts, y recueillant le succès qu'elles méritent.

Oh ! n'allez pas croire qu'il n'ait pas, pour cela, des adversaires et même des détracteurs.

Un artiste qui « pêche » par originalité ne saurait en manquer.

On veut constater chez moi, nous dit-il, de la sécheresse. A mon avis, pourtant, pareil reproche ne se justifie pas. On pourrait, peut-être, m'accuser d'une certaine abstraction. Mais cela provient plus sur la musique que d'un manque de sentiments à exprimer.

« Je sens en moi une sorte de pudeur qui me défend de traduire d'une manière trop directe mes impressions. J'essaye, plutôt, d'en dégager seulement les lignes générales, laissant aux auditeurs le soin et le plaisir — que plusieurs ressentent — de deviner la chose cachée.

« Par ailleurs, et c'est une des raisons majeures, cette absence d'émotion dont on m'accuse provient du fait que je cherche dans la musique son essence même. Je suis, et pourquoi pas, pour la musique absolue ».

Comme on le voit, M. Conrad Beck se classe parmi les plus modernes des modernes. Mais ceux qui au fond, savent que ces derniers ne se sont jamais détachés de la véritable tradition classique, ceux-là ne manqueraient pas de découvrir en lui, de solides liens spirituels avec le plus pur des musiciens, nous avons nommé Bach, et dont M. Beck se prévaut avec joie et fierté.

En effet, quoi de plus arides et de plus impénétrables, en apparence, que la plupart des compositions de Jean-Sebastian et pourtant quelle joie ne tire l'initié de tous les purs joyaux d'architecture musicale qu'elles contiennent à profusion !

M. Beck s'est si peu départi, jusqu'ici, de ses principes que non seulement toute sa production — déjà fort nombreuse — en est imprégnée, mais que, de plus, il a évité les genres qui l'en auraient éloigné ou du moins les sujets qui auraient pu le faire.

Le bagage de notre musicien est, nous l'avons dit, d'une rondeur fort respectable : il ne comprend, en effet, pas moins (en dehors du concerto qui lui valut le prix Coolidge) de cinq symphonies, deux concertos pour piano, un concerto pour hautbois, un autre pour violoncelle, deux cantates, de nombreux chœurs et une foule de compositions d'importance secondaire, mais non de mérite moindre.

Le théâtre ne semble pas avoir un attrait spécial sur M. Beck encore que « je ne refuserai pas, si l'occasion se présente, de traiter un sujet qui me serait fourni. Quant à aller le chercher moi-même, je ne m'y sens aucune disposition.

A l'heure actuelle, il en est à une Oratorio dont il cherche, difficile comme il

l'est, longtemps le prétexte. Il a fini par en trouver un susceptible de le satisfaire. Au cours de notre conversation, nous eûmes tout le loisir d'apprécier les dons de causeur de notre interviewé, sa sensibilité aiguë qui le fait vibrer au contact de tout ce qui élève l'âme et l'esprit ainsi que son érudition parfaite qui lui permet d'aborder, avec un égal bonheur, les sujets les plus variés.

C'est ainsi qu'il nous parla de la jeune musique suisse, qui n'a pris tout à fait conscience d'elle-même, que depuis les années de l'après-guerre, bien qu'elle ait de respectables ancêtres à qui en appeler. Othmar Schoeck, Arthur Honegger, Willi Burkhardt, Albert Mieschinger, Franc Martin et d'autres comme compositeurs, Walter Frey, pianiste et de nombreux autres virtuoses ainsi que Ernest Ansermet, Volkmar Andreae et Paul Sacher, chefs d'orchestre, pour ne nommer que les défenseurs les plus ardents de la musique contemporaine, sont des hommes, qui honorent actuellement la république helvétique, où les milieux musicaux, célèbres à juste titre sont largement représentés par Zurich, Bâle, Genève, Winterthur et Berne.

S'exprimant sur l'Egypte, M. Beck s'en est déclaré ravi. « J'en ai reçu des sensations que je ne pourrai oublier. Le désert en particulier, a exercé sur moi une sorte de fascination. Je lui ai trouvé la même grandeur que les glaciers de ma patrie ».

Terminons en disant que M. Beck a été très touché de l'accueil qui lui a été fait à Alexandrie dont il a eu, également, l'occasion d'apprécier la large culture intellectuelle. Il s'est montré enchanté du concert symphonique qui a été donné au Cercle Suisse il y a quelque temps et au cours duquel deux de ses œuvres furent exécutées.

M. Huttel, a-t-il dit, s'est révélé comme un chef d'orchestre de classe. Ses interprétations sont imprégnées d'une profonde musicalité. Alexandrie possède en lui un artiste de valeur indiscutable et d'une grande expérience.

« Bourse Egyptienne »

J. H.

Fête cantonale des chanteurs vaudois.

La fête cantonale des chanteurs vaudois vient d'avoir lieu à Vevey avec grand succès.

Jeudi après-midi, dans la halle de fête où trois mille auditeurs avaient pris place, eurent lieu les concerts d'ensemble de la troisième division, dirigée par M. Schmidt-Martin, de Cossonay, de la première division, dirigée par M. Charles Mayor, de Lausanne, et du Chœur des Dames, dirigé également par M. Charles Mayor. A noter que pour la première fois dans les annales de la Société des Chanteurs vaudois, des chœurs de dames participaient au concours. Ces concerts d'ensemble eurent un succès énorme et produisirent une très forte impression sur le public. On entendit ensuite les solistes accompagnés par un orchestre de 65 musiciens, ce furent Mme Berthe de Vigier, très applaudie, et M. Ernest Bauer.

Rappelons à propos de la grande artiste Madame Berthe de Vigier qu'elle est d'Alexandrie et que nous pouvons espérer un jour avoir l'honneur et la joie de l'applaudir au milieu de nous.

Après le cortège les manifestants se rendirent dans la halle de fête où M. Gerber, président du jury du commerce de lecture à vue proclama les résultats : M. l'abbé Bovey, de Fribourg, donna également les résultats du concours d'exécution.

M. Charles Troyon, président de la Société cantonale des Chanteurs vaudois, exprima sa satisfaction en termes chaleureux et nota les progrès accomplis depuis la dernière fête.

Puis les sociétés quittèrent Vevey, enchantées de l'accueil qui leur avait été réservé.

Il est à noter que la presque totalité des sections de la Société des chanteurs vaudois (près de 4000 chanteurs) a pris part aux concours de Vevey. Deux épreuves étaient prévues pour chaque section : l'une d'exécution, l'autre de lecture à vue. La première de ces épreuves comprend l'exécution d'un chœur imposé et d'un chœur librement choisi. Les chœurs imposés pour la IIIe division, Sérénade de Lauer, pour la IIe, Bergerette de Paul Miche, pour la Ire, Au bord du lac de Boller et, pour la division supérieure, le Psaume 57 de Lavater.

A propos du chœur du concours, Bergerette, plusieurs de nos compatriotes auront eu la première de cette œuvre, composée à Alexandrie même par M. Paul Miche qui fut également appelé à faire partie du jury de la Fête.

Souscrivez un abonnement :

Le

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.

Lettre de Suisse

Conseil d'administration des C. F. F.

Le conseil d'administration des C. F. F. s'est réuni à Zurich, sous la présidence de Mr. Walther, conseiller national. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des comptes pour l'exercice 1932 établis par la direction générale, il a décidé de proposer au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale d'approuver les comptes de 1932 et le bilan au 31 décembre 1932, de même que la gestion de l'administration. De l'excédent des dépenses du compte de profits et pertes de 1932, se montant à 49,8 millions de francs, une part de 6,5 millions est mise, au 1er janvier 1933, à la charge du compte « déficit de guerre ». Le reste du déficit 43,3 millions, ajouté au solde passif de 1931, se montant à 3,85 millions, est reporté à compte nouveau.

Dans son rapport sur la situation générale et les résultats financiers, la direction générale s'exprime comme suit :

Nous tâchons de parer aux effets du recul du trafic et de la diminution des recettes en réduisant le nombre de nos agents et en comprimant les dépenses autant que nous pouvons le faire, sans nuire à la sécurité de la circulation des trains. Nous avons commencé l'année 1933 avec un personnel dont l'effectif était de 1528 unités plus bas qu'au mois de janvier de l'année précédente. Aussi les dépenses d'exploitation pour les premiers mois du présent exercice ont-elles été de 6/0/0 plus faibles que celles de la période correspondante de 1932. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en raison de nos institutions sociales, la réduction de l'effectif de notre personnel ne se traduit pas purement et simplement par une économie. Elle est une source de charges considérables pour la caisse de pensions. Si l'on ajoute à cela la situation économique générale et ses diverses répercussions, on ne peut se dissimuler que la situation de notre entreprise devient de jour en jour plus sérieuse et plus inquiétante. Nous devons fortement insister sur ce point, surtout à l'intention de ceux qui considèrent à tort la réglementation légale de la répartition du trafic entre le rail et la route comme un problème peu urgent et d'importance secondaire. Mais nous le disons aussi pour ceux qui croient encore qu'on pourra finalement renoncer à réadapter les traite-

ments et les salaires aux nouvelles conditions d'existence.

Le conseil d'administration, de son côté, termine son rapport au Conseil fédéral par les remarques générales suivantes :

En présence du déficit exceptionnellement élevé de l'année 1932, déficit qui doit être considéré, même si l'on tient compte du pouvoir d'achat de l'argent, comme le plus considérable que les C. F. F. aient enregistré depuis la nationalisation, personne ne doutera certainement plus de la nécessité de prendre d'urgence des mesures radicales pour redresser la situation de l'entreprise. Cette conviction ne peut être que renforcée par les résultats peu satisfaisants du premier trimestre de l'année 1933, qui accusent une nouvelle régression de 8 0/0 des recettes de transport. Dans ces circonstances, nous devons relever une fois de plus, dans ce rapport, avec la plus grande instance, combien il est désirable d'entreprendre sans tarder les mesures d'assainissement envisagées dans notre rapport du 7 février 1933.

Il importe non seulement de soulager dans une forte proportion les C. F. F. de leurs énormes frais de capitaux et de prendre, en outre, à ce propos, certaines mesures de réorganisation propres à permettre de nouvelles économies, mais il faut encore, car cela s'impose absolument, réglementer légalement la concurrence entre le chemin de fer et l'automobile. Malgré une forte réduction des effectifs — par rapport à 1920, le nombre des agents a été réduit dans la proportion de un sur cinq — les traitements et salaires, qu'on peut qualifier d'élevés si l'on songe à la forte baisse du coût de l'existence, grèvent si lourdement le compte d'exploitation que la situation, étant donnée l'évolution du trafic et les conditions financières, est devenue intenable. Aussi une réadaptation des traitements et salaires au coût de la vie nous paraît-elle nécessaire. Elle est, à notre avis, devenue inéluctable.

Les chiffres ci-dessous donnent une idée de la portée des abaissements de tarifs accordés successivement depuis 1921. La recette moyenne par voyageur et par kilomètre, qui était de 6,77 centimes en 1921, est tombée à 4,93 centimes en 1932. Pour le trafic des marchandises, la tonne kilométrique, qui à cause des tarifs plus élevés rapportait encore 20,23 centimes en 1921, n'a prouvé en 1932 qu'une recette moyenne de 11,17 centimes.

Un Vieux Suisse

JULES REPOND

Le correspondant à Berne de la Gazette de Lausanne écrit :

Il est impossible d'évoquer la forte et belle figure de Jules Repond sans songer au rôle qu'un homme de cette trempe et de ce caractère aurait joué à notre époque troublée si les circonstances n'en avaient décidé autrement. Nous vivons des moments où le cœur de l'homme, naturellement porté au découragement, a besoin d'être soutenu, sinon entraîné, par l'exemple d'une résolution ferme et d'une attitude énergique, tandis qu'il se laisse facilement impressionner par la vue de la timidité ou de l'apparente impuissance de ceux de qui il attend secours et direction.

La fière indépendance qui marque toute la carrière de Jules Repond a pu en interrompre parfois la régularité et la continuité. Il était de ceux qui ne transigent jamais avec leur conscience et ce qu'ils croient la vérité. Il fut le contraire d'un souple, ce qui a certes sa beauté en un temps où l'on voit tant d'échines courbées. Il était de ceux qui n'hésitent pas à se démettre plutôt que de se soumettre.

Fils du terroir fribourgeois, originaire de Villarvolard, l'idyllique village grürien enfoui dans les noyers, il était né à Fribourg en 1853, d'un père inspecteur forestier, et député au Grand Conseil. Après des études d'avocat dans sa ville natale, il y fut professeur à l'Ecole de droit, qui fut, plus tard, incorporée à l'Université. De 1882 à 1886, il fut député de la Gruyère au Grand Conseil. Il n'était point de ceux qui se plient docilement à une majorité, quelle qu'elle soit.

Il ne tarda pas à entrer en lutte avec le régime conservateur fribourgeois. Les divergences qui l'en séparaient étaient exclusivement politiques. Repond demeura toujours fidèle à sa foi et à son église. Il fut pendant quelques années rédacteur du *Bien Public*, journal qui disparut en 1889 et qui fut celui de l'opposition libérale conservatrice contre l'extrême-droite, arrivée au pouvoir en 1881 avec la victoire de Python.

C'est de cette époque que datent les premières relations de Repond avec la *Gazette de Lausanne*. Les conservateurs-libéraux fribourgeois entretenaient de cordiales amitiés avec les partis libéraux des autres cantons romands. Pendant plusieurs années, Repond fut le correspondant de Fribourg de notre journal. En feuilletant, il y a quelques mois, d'anciennes collections de la *Gazette*, l'auteur de ces lignes est fréquemment tombé sur ces

lettres de Fribourg, anonymes comme presque tout ce qui paraissait à cette époque dans nos journaux. Elles sont d'une fermeté de ton remarquable. La vigueur de la pensée y dénote d'emblée l'homme politique élevé au-dessus des contingences locales et envisageant les problèmes dans leur ensemble. En ces années où le poste de Berne fut occupé d'une façon assez instable, les correspondances de Repond, qui traitaient souvent des problèmes de politique fédérale, suppléaient à cette lacune. C'est donc parfaitement préparé qu'il assumait plus tard le poste auquel nous fut dévolu l'honneur de lui succéder après les deux autres confrères qui nous y précédèrent.

Mais auparavant, Repond qui poursuivait une carrière militaire qu'il devait terminer en Suisse comme colonel-brigadier, avait été chargé par le Conseil fédéral d'une mission de confiance dont il s'acquitta avec succès. Il fut envoyé à Madrid négocier avec le gouvernement espagnol le paiement des pensions allouées par les précédents souverains de ce pays aux officiers et soldats suisses qui y avaient servi.

Peu après le retour de cette mission, il devint correspondant régulier de Berne à la *Gazette de Lausanne*. Le numéro du 4 décembre 1893 le présente en cette qualité aux lecteurs du journal.

Il y demeura dix ans et fut le premier à individualiser le poste. Il le marqua de sa forte personnalité et lui donna une envergure qu'il n'avait pas connue jusqu'alors. La collection de ses articles, vigoureux, variés, d'une ligne politique impeccable, aurait pu porter comme épigraphe les lignes que publiait, le 1er janvier 1870, le nouveau comité de rédaction de notre journal : « Fidèle à ses antécédents, la *Gazette* continuera à défendre avant tout l'honneur et les intérêts de la patrie suisse dans son ensemble. En même temps, elle luttera avec constance contre les envahissements de l'unitarisme. De même que l'existence des cantons repose sur la conservation de nos communes, de même la *Gazette* estime que la prospérité et l'indépendance de la Confédération sont indissolublement liés à la conservation et à l'autonomie de chacun des cantons qui la composent ».

Repond ne limita pas son activité à la politique fédérale. Se déplaçant fréquemment, il fut le chroniqueur fidèle et consciencieux de tous les grands événements de la vie nationale pendant les dix dernières années du siècle écoulé.

Quelques lignes de lui donneront peut-être quelque idée de sa manière qui ne se laissait pas prendre aux apparences, mais elle allait avec pénétration au fond

des choses. En 1896, des troubles graves éclatèrent à Ausersthal. Dans ce quartier ouvrier, un mouvement d'hostilité éclata contre les maçons italiens qui furent honteusement attaqués, molestés ; il y eut des morts et des blessés, de nombreuses boutiques italiennes furent sauvagement pillées. Alors que presque toute la presse suisse attribuait, selon des nouvelles tendancieuses, ces désordres à certains excès commis par les ouvriers italiens, Repond alla sur place et se rendit compte que le véritable motif de ces troubles était la jalousie des ouvriers suisses et allemands d'Ausersthal qui voyaient dans les Italiens des concurrents travailleurs et surtout économiques. Ces quelques lignes de lui résument admirablement la philosophie de cette affaire : « Un jeune ouvrier intelligent me déclare : A Milan, il faudra encore bien plus de troupes pour protéger les messieurs suisses qui font fortune en Italie pendant que nous, pauvres diables, gagnons bien péniblement notre vie ici en faisant des besognes trop dures pour les Suisses ».

Telle est sa manière franche et courageuse.

En 1902, à la suite de certaines divergences personnelles, Repond cessa sa collaboration à notre journal et entra, en qualité de correspondant de Berne, au « Journal de Genève » où il demeura jusqu'en 1910.

Cette année-là, il fut nommé commandant de la garde suisse pontificale en remplacement de Meyer de Schauensee. Sur ce terrain si différent, il continua à déployer ses qualités d'énergie et d'initiative. Il reprit en main cette troupe, dernière survivance d'une glorieuse tradition et en fit le modèle de discipline militaire et d'attachement au devoir qu'elle est aujourd'hui. La transformation de l'esprit de la Garde pontificale alla de pair avec une autre réforme, qui parlait davantage aux yeux : celle de l'uniforme. Tout en conservant la grande tenue, dessinée par Raphaël, dit-on, il lui donna pour le service quotidien une tenue plus pratique, quoique strictement historique encore, inspirée des

fresques de Luca Signorelli.

En 1921, Repond se démit de ses fonctions, emportant la haute estime des papes qu'il avait servis. Il se retira dans un domaine qu'il avait acquis aux îles Baléares. Il y passait généralement l'hiver, séjournant l'été dans sa propriété fribourgeoise de Chenalloyes.

Jusqu'à ces dernières années, il avait conservé l'habitude de passer chaque année quelques jours à Berne pendant la session de juin des Chambres fédérales. Dès que sa haute et vigoureuse silhouette, aux traits énergiques, et qui semblait taillée pour figurer dans un vitrail de la Renaissance, apparaissait dans les couloirs, on s'empresait autour de lui. Mais ces visites se firent plus rares, en même temps que disparaissaient de la scène fédérale ceux qui avaient été les témoins des luttes qu'il mena pour cette défense des droits individuels et de la personnalité humaine qui semblent aujourd'hui si menacés dans le monde.

De cette place, nous adressons à notre éminent prédécesseur un dernier et respectueux hommage et nous nous inclinons devant l'exemple qu'il a donné à tous ceux qui luttent pour le même idéal que lui.

P. G.

La Suisse à l'Etranger

A la Chambre suisse du commerce en Italie

Cette chambre a tenu, dernièrement, son assemblée annuelle, en présence de nombreux membres venus de plusieurs villes italiennes. M. Rezzonico, attaché commercial auprès de la légation de Suisse, à Rome, assistait à l'assemblée qui était présidée par M. Otto Bühler. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion présenté par le président. Ce dernier a souligné, entre autres, le développement pris par la Chambre suisse de commerce, après le transfert de son siège de Gênes à Milan et l'activité déployée dans tous les domaines par cet organisme, en collaboration étroite avec l'office suisse d'expansion commerciale et l'office suisse du tourisme.

WINDSOR PALACE HOTEL
ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.
C'est l'Hôtel qui vous donnera
le plus de satisfaction.
100 chambres,
80 avec salle de bains.
Position idéale

Atelier de réparation

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. = Tél. 7090.

sous la direction d'un technicien spécialiste de T. S. F. examen gratuit de tous postes récepteurs, réparations garanties, construction des antennes spéciales anti-parasitaires, en stock lampes et pièces de rechange pour tous les systèmes d'appareils, une réparation de notre atelier équivaut à une garantie authentique.

DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants :

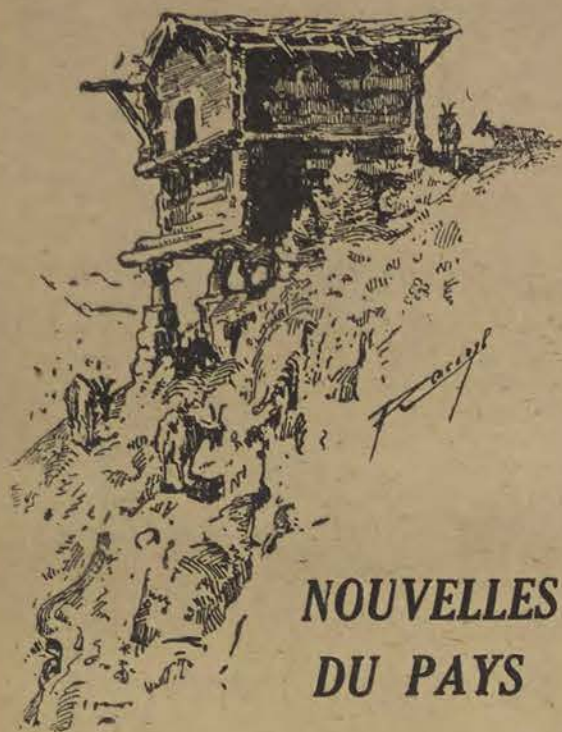
Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN
4, Rue Chérif Pacha - B. P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa - B. P. 127
ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE

TEXACO

MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."



NOUVELLES DU PAYS

A Bâle : La prière à l'école

Les 11 inspections scolaires se sont prononcées au sujet de la prière à l'école. Cinq établissements ont voté pour le rétablissement de l'état antérieur (prière permise), cinq pour le maintien de l'état actuel (interdiction de la prière); les voix se sont balancées dans le dernier. Le total des membres favorables à l'abolition de l'interdiction est de 50, contre 43 d'opinion opposée. La répartition des voix correspond assez exactement, dans les diverses inspections, à leur composition publique, avec une discipline plus stricte chez les représentants des partis de gauche.

La Suisse à la Conférence économique mondiale

Le Conseil fédéral a nommé dans sa séance de vendredi sa délégation pour la Conférence économique mondiale, qui s'ouvrira à Londres le 12 juin. Composée de sept ou huit membres (dont les noms seront publiés sous peu) et d'un certain nombre d'experts économiques et financiers, elle sera présidée par M. Schulthess.

Le président de la Confédération assistera sans doute à la séance d'ouverture, le Conseil fédéral désirant marquer l'importance qu'il attache à cette réunion internationale, puis se fera remplacer par M. Walter Stucki, chef de la Division commerciale de l'économie publique.

Parmi les autres membres de la délégation, on cite dès maintenant M. Bachmann, directeur général de la Banque nationale. Les questions financières, le problème de l'étalon-or en particulier, d'un intérêt capital pour la Suisse, sont en effet parmi celles qui seront discutées à Londres.

On pense que la première partie de la conférence, qui durera environ un mois, sera consacrée aux déclarations des délégations; la discussion proprement dite commencera à la reprise prévue pour l'automne.

Un conflit routier aux Grisons

M. Haerberlin, conseiller fédéral, a présidé, à Berne, une conférence à laquelle assistaient, d'une part, une délégation du Conseil d'Etat des Grisons et, de l'autre, des représentants des groupements d'automobilistes de ce canton. Il s'agissait de trouver un terrain d'entente au sujet des dispositions cantonales sur la circulation des véhicules à moteur. La récente loi fédérale sur cet objet oblige les cantons à reviser leur législation pour l'adapter aux nouvelles dispositions légales. Le projet du gouvernement grison, qui est actuellement soumis à l'examen d'une commission du Grand Conseil, a soulevé, sur plusieurs points, une vive opposition des intéressés, et la conférence de Berne avait pour but de concilier les intérêts en cause, ce qui ne paraît pas devoir être extrêmement difficile, moyennant quelques modifications des propositions du Conseil d'Etat.

Dons d'honneur et prix de la Fondation Schiller Suisse

Le Conseil de surveillance de la Fondation Schiller suisse a décerné trois «dons d'honneur» de fr. 1000. — à M. Conrad Falke (Feldbach) en hommage à son œuvre littéraire, en particulier à ses drames; à M. Siegfried Lang (Bâle) pour son œuvre lyrique; à M. Giovanni Luzzi (Poschiavo) pour honorer le talent de poète qui se révèle dans sa traduction de la Bible en italien. Elle a décerné de plus une série de prix de fr. 1000 — notamment à M. René-Louis Pichaud (Genève) pour le *Poème paternel* (Genève, Jullien) et à Mme Monique St-Héliar (Paris) pour son roman *La cage aux rêves* (Paris, Corrèa), enfin quelques prix de 500 fr. dont un à M. Pierre Jeanerret pour le *Roman de quatre jours* (Paris, Redier).

Un don d'honneur de fr. 1000. — a été remis à M. Philippe Bridel (Lausanne) en hommage à sa publication des œuvres complètes de Vinet et pour contribuer à cette entreprise. Outre divers subsides, honoraires et rentes, pour un total de fr. 5000. — la fondation a acheté pour 10.000 fr. de livres.

Le raid «ultra-rapide» de Mittelholzer
Parti dans la matinée du 21 mai de Zurich, l'aviateur Mittelholzer est arrivé à 13 h. 30 à Rome, après avoir fait escale à Tunis. Il a quitté la capitale italienne à 17 h. 30 après échange des correspondances postales et à 19 h. 40 il atterrissait à Zurich. Il fut reçu à Rome par le commandant Ferrarin, chef d'escadron, accompagné de divers officiers.

Contre le mouvement des «Sans-Dieu»

Sous la présidence du Dr. Meile, de Saint-Gall, s'est réunie à Zurich une assemblée générale groupant plus de 200 délégués de la Fédération centrale des organisations chrétiennes-sociales de la Suisse. Elle a voté une résolution demandant au Conseil fédéral de procéder à la fermeture de la centrale du mouvement international des «Sans-Dieu», à Bâle.

Berne

Le parti des paysans, artisans et bourgeois de la ville de Berne avait organisé une «manifestation nationale» à laquelle plus de 2000 personnes ont assisté. M. Joss, conseiller national, a parlé de «la rénovation politique et économique de la nation», indiquant les raisons pour lesquelles il a proposé au Conseil national la modification de l'article 31 de la Constitution fédérale. Il y a lieu, a-t-il dit, d'aboutir à l'union de toutes les forces vives du pays, de réunir en une communauté de travail ouvriers et patrons et cela sans l'ingérence étrangère et enfin mettre en œuvre au sein des partis les revendications de nature à améliorer l'organisation économique. L'exposé de M. Joss fut à plusieurs reprises coupé par de longs applaudissements et fut suivi d'une discussion nourrie.

Fatalité ?

A Vevey, un motocycliste était tué la semaine dernière. Cette semaine, à quelques heures d'intervalle, un motocycliste se tua à Lavigny, deux enfants de quatre ans et demi et cinq ans mouraient dans les bras de leur mère après avoir été renversés par une automobile à Betens et un jeune homme de dix-neuf ans était enlevé à l'affection des siens après un accident aussi rapide que tragique. «Drame de la circulation», a-t-on écrit. C'est bientôt dit. Mais si l'on fait le total des vies humaines qui ont été fauchées par ces drames-là depuis l'avènement de la fameuse loi sur la circulation on ne peut s'empêcher de trouver que, malgré tout ce que l'on avait cru, ce nombre est loin — ô combien — d'être en diminution. Certes, la fatalité y est pour beaucoup. Mais le devoir du législateur n'est-il pas justement de faire la part de toutes choses ? Dans le canton de Vaud en tout cas les gens de bon sens affichent quelque surprise devant des résultats aussi déconcertants.

La «National Zeitung» en Allemagne

Une information de l'agence Wolff, datée de Karlsruhe 21 mai, annonçait que la «National Zeitung» était interdite dans toute l'Allemagne. Il résulte de renseignements pris dans les milieux officiels de Berlin, qu'il s'agit d'un malentendu et qu'il n'existe en Allemagne aucune interdiction de la «National Zeitung».

Le colonel Sonderegger à Brigue

Le colonel Sonderegger a fait à Brigue, devant un nombreux auditoire, une conférence politique dans laquelle il a de nouveau mentionné les postulats qu'il a présentés dans ses précédentes conférences et qui consistent notamment dans des mesures à prendre contre les éléments révolutionnaires, en faveur de la liberté du travail et du travailleur, pour la limitation de la liberté du commerce, pour la modification du système parlementaire, pour un gouvernement national élargi responsable, pour des mesures destinées à protéger l'agriculture, pour résoudre la question sociale, pour le prélèvement d'un impôt dit du bien-être, etc.

Une résolution de la franc-maçonnerie suisse

Les délégués de la franc-maçonnerie suisse, réunis à Berne, ont pris la résolution suivante :
Ils affirment leur inaltérable amour pour la Suisse, regrettent l'intrusion dans notre pays de tendances agressives, étrangères aux traditions de tolérance, de liberté et d'égalité de notre peuple, protestent contre le discrédit jeté sans raison par un officier-supérieur sur les francs-maçons officiers, sous-officiers et soldats de notre armée, et sur le patriotisme des francs-maçons suisses résolus à défendre la patrie contre toute violence intérieure et extérieure.

Libres citoyens d'un libre pays, les francs-maçons suisses ne reçoivent aucune directive de l'étranger et ne subissent aucune influence quelconque judéo-marxiste ou autre. La franc-maçonnerie suisse n'a aucun but secret. Elle n'a que des visées morales et humanitaires; elle revendique le droit, comme toute autre société, de jouir de la liberté d'association garanti par la Constitution fédérale.

Les francs-maçons suisses ne se laisseront ni intimider, ni décourager dans leurs appels à l'universelle fraternité des hommes et des peuples. Ils donnent sans réserve leur appui moral au Conseil fédéral dans sa collaboration à la Société des nations et à sa délégation, dont les interventions courageuses répondent aux aspirations pacifiques de notre peuple bienveillant pour toutes les nations.

Lausanne se transforme

On a commencé récemment à Lausanne la démolition de l'ancien et très bel immeuble Bugnion qui faisait l'angle du

SAVOY PHARMACY
NORTON & Co.
en face National Bank, LE CAIRE
Pharmacie de Confiance
Exécution soignée des Ordonnances.
= Prix très modérés =

Grand-Chêne et de la place St-François et qui abrita pendant longtemps une des plus anciennes familles vaudoises. Cet immeuble, qui faisait l'orgueil des Lausannois, sera remplacé par un grand bâtiment moderne. De même, on démolit, à la rue Marteray une série de vieilles maisons qui doivent faire place à un groupe d'immeubles locatifs.

Le régime des réfugiés d'Allemagne en Suisse

Le Département fédéral de justice et police a donné aux cantons des instructions sur le régime à appliquer aux Israélites qui arrivent d'Allemagne en Suisse. Ces instructions relèvent que l'on ne veut pas interdire à ces étrangers, vu les temps difficiles qu'ils traversent, de séjourner passagèrement en Suisse. Cependant, étant donné la situation du marché suisse du travail et le nombre trop élevé d'étrangers qui y résident déjà, il ne peut s'agir que d'un refuge temporaire sans exercice d'une activité lucrative. Les cantons sont invités à réprimer sévèrement, en renvoyant les coupables, toute contrevention aux prescriptions sur la police des étrangers, ainsi que tout acte d'étrangers pouvant provoquer de l'inquiétude à l'intérieur du pays ou troubler les relations de la Suisse avec d'autres Etats. Des instructions ont été données également selon lesquelles la police des étrangers doit intervenir immédiatement contre ceux qui prennent des dispositions ou font des démarches pour s'installer à demeure en Suisse, en particulier lorsqu'ils se préparent à acheter une propriété, à fonder une maison de commerce ou à y entrer comme associé, etc.

Des instructions spéciales seront données prochainement au sujet du traitement des réfugiés politiques.

Victor Hugo et les Etats-Unis d'Europe

Répondant à une invitation du cercle des lecteurs de Hottingen et de l'Association suisse des amis de «Sequane», M. Barthou, ancien président du conseil français, a parlé dans la grande salle de la Tonhalle, sur Victor Hugo et les Etats-Unis d'Europe. L'orateur a démontré que Victor Hugo n'a manqué aucune occasion d'intervenir pour la paix mondiale et en faveur des Etats-Unis d'Europe.

A la fin de la conférence, M. Barthou, faisant allusion à la situation actuelle, souligna le constant esprit de conciliation de la France, ajoutant qu'il ne pouvait croire qu'aucun peuple ait vraiment l'idée de recommencer une guerre terrible.

De hautes personnalités officielles suisses et françaises assistaient à la conférence qui fut chaleureusement applaudie.

Dernièrement, a été ouverte au Pavillon des arts de Zurich une exposition de peinture française du dix-neuvième siècle, englobant une centaine de tableaux et comportant un grand nombre des meilleures œuvres des grands artistes de cette époque.

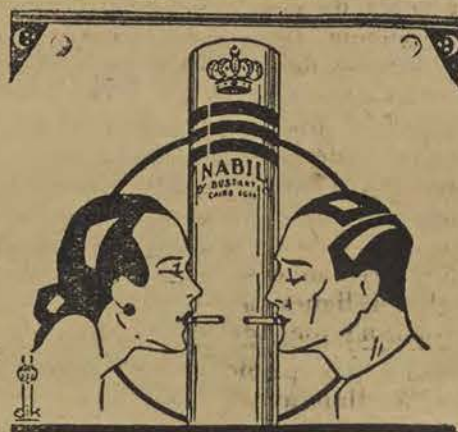
La Suisse, pays de tunnels

La configuration particulière du pays a rendu très difficile l'établissement du réseau ferroviaire. En effet, il n'y a pour ainsi dire pas une seule ligne qui n'ait exigé qu'une simple infrastructure, comme c'est le cas dans les pays de plaines. Les hauts remblais et les profondes tranchées, les nombreux ponts et les longs tunnels, les endiguements de torrents et les ouvrages de protection contre les glissements de terrain et les avalanches, sont des particularités du réseau ferroviaire suisse.

La longueur des tunnels et galeries par 100 km. de ligne atteint : 5,64 km. pour les chemins de fer suisses; 0,42 km. pour les chemins de fer allemands; 1,49 km. pour les chemins de fer autrichiens; 0,04 km. pour les chemins de fer hongrois de l'Etat et 0,13 km. pour les chemins de fer néerlandais. On compte, en Suisse, plus de 162 km. de tunnels, ce qui représente le 5,5 0/0 de la longueur totale du réseau, alors que pour les chemins de fer allemands par exemple, les parcours souterrains atteignent 224 km. seulement soit à peine 1/2 0/0 de l'ensemble des lignes. Il est évident que dans ces conditions, l'établissement des chemins de fer est revenu plus cher en Suisse qu'à l'étranger.

Photographie d'art

La deuxième exposition internationale de photographie d'art aura lieu du 22 juillet au 20 août 1933, à Lucerne. Le dernier délai d'inscription expire le 8 juillet.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

Paderewski et Mme Paderewska bourgeois d'honneur de Lausanne

A l'unanimité sans discussion, le Conseil communal de Lausanne, sur la proposition du Conseil municipal, a décerné la bourgeoisie d'honneur de Lausanne à M. Paderewski et à Mme Paderewska.

Production de l'énergie électrique en Suisse

La production d'énergie de toutes les usines électriques suisses a atteint l'année passée 4800 millions de kWh. Elle a été utilisée de la façon suivante : usages domestiques, agriculture, artisanat, 24 0/0 ; industrie, 14 0/0 ; électrochimie, 17 0/0 ; traction 12 0/0 ; exportation, 19 0/0 ; perte, remplissage des bassins d'accumulation, etc., 14 0/0.

La ville des millionnaires

Les comptes de la ville de Zurich signalent que le nombre des contribuables millionnaires a passé de 403 en 1931 à 442 en 1932, tandis que le nombre des contribuables taxés sur une fortune de Fr. 500.000. — suisses a baissé de 519 à 354.

Trafic Rhénan

Au cours du premier trimestre 1933, le trafic du port de Bâle s'est élevé à 291.000 tonnes contre 187.000 tonnes dans la période correspondante de 1932, soit une avance de plus de 100.000 tonnes malgré les conséquences de la crise économique.

A l'Union internationale de radiodiffusion

Au cours des réunions annuelles de l'Union internationale de radiodiffusion, à Lucerne, l'assemblée générale a adopté de nouveaux statuts qui tiennent compte des nouveaux problèmes et des nouvelles responsabilités de l'Union. Elle a décidé également de perfectionner l'équipement du centre de contrôle, établi à Bruxelles, en y ajoutant des instruments de la plus haute précision, destinés à vérifier la stabilité des émetteurs européens et à procéder à de nouvelles recherches dans le domaine technique de la diffusion des programmes émis.

M. le conseiller fédéral Pilet, chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, a prononcé à l'ouverture de la conférence un discours dans lequel il a dit notamment :

« Vous avez bien voulu choisir pour accueillir votre conférence un pays dont l'histoire est comme un symbole de vigilance et de solidarité, un pays qui ne vit, qui ne s'affirme, qui ne s'impose que par une ferme, constante et séculaire volonté d'intelligence réciproque, de mutuelle compréhension, de mesure réfléchie et de juste collaboration. En venant en Suisse, vous proclamez votre plan, vous marquez vos travaux du sceau de l'entraide internationale ».

Pour la protection de l'ordre public

La Commission du Conseil national qui s'occupe du projet de loi pour la protection de l'ordre public, s'est réunie dernièrement au Palais fédéral, sous la présidence du Dr. Gruntli, St-Gall, MM. Haerberlin, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice et police, Dr. Kuhn, chef de la division de la justice, et Staempli, procureur de la Confédération, assistaient aux délibérations. Par 12 voix bourgeoises contre 4 socialistes, la commission a décidé d'entrer en matière sur le projet, et a passé à la discussion par articles. Une série d'amendements ont été déposés. Les uns demandent une aggravation des dispositions, les autres une atténuation, de sorte que les travaux de la commission ne semblent pas devoir être terminés avant mardi.

Après avoir achevé la discussion par articles, la commission a approuvé le projet dans son ensemble, sous quelques réserves renvoyées au Département de justice et police pour examen et plus amples précisions. Parmi les questions que le Département examinera, il faut citer l'interdiction des organisations armées réclamée par les socialistes.

La commission se réunira de nouveau avant la session de juin pour prendre connaissance des modifications apportées au projet par le Département.

Effectif des fonctionnaires fédéraux

L'effectif total du personnel fédéral était le suivant au 31 mars 1933 : Administration générale de la Confédération, 31.922; C. F. F., 31.922; total, 63.844.

Dans l'espace d'une année, l'effectif a diminué de 390 personnes dans l'administration générale et de 1460 aux C.F.F. Le nombre des agents occupés à l'office fédéral de statistique a diminué de 48, à la poste de 294, au télégraphe et au téléphone de 290.

En revanche, par suite de l'attribution de nouvelles tâches, l'effectif a augmenté depuis le 31 mars 1932, de 69 unités aux douanes, de 24 à la régie des alcools, de 21 aux régies militaires, de 79 à la section d'importation, de 19 à l'office de l'industrie, des arts et métiers et du travail, de 8 à la division du commerce et de 13 à la division de l'agriculture et aux établissements agricoles.

Devant les assises de Lugano

Le procès intenté à Mme Lodz, de nationalité allemande, s'est ouvert devant la cour de Lugano.

Le 3 octobre 1932, la jeune femme vit entrer à la pension où elle se trouvait son mari, titubant comme s'il avait bu. Il avait absorbé du poison. Mme Lodz le soigna pendant 72 heures, mais perdit tout espoir de le sauver. Elle mit alors fin à ses souffrances en le tuant d'un coup de revolver. La femme chercha à se suicider avec la même arme, mais elle fut seulement blessée.

La cour a accepté le point de vue du procureur et a acquitté l'inculpée.

Couture

Maison Béline

26, Rue Cherif Pacha. — Tél. 361
3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Mantese P.T. 100.

Conseils sur mesure.



Exigez de votre fournisseur
l'Huile «BERIO»

E. LINDI

Agent général

ALEXANDRIE

33, Rue Cherif Pacha. — Tél. 34-39

LE CAIRE

3, Rue Manshaet El Kataba

Tél. 54133

RESTAURANT KURSAAL

Prop. C. ANDROPOULOS

Rue Elfi Bey. — Immeuble «DIANA PALACE»

Téléphones: 59781 - 43384

RESTAURANT — BRASSERIE

Menu complet à partir de P. T. 12.

SERVICE A LA CARTE

La plus riche cave de vins en Egypte

Hôtel Victoria

OBERHOFEN - Lac Thoune

Bonne Maison de familles.

Ouverture du 15 Mai au début d'Octobre.

Prix de pension Fr. 10.- à Fr. 15.- par jour.

Direct. TH. GRAEUB (du Grand Hôtel - Helouan)



Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextro-maltosée.

Demandez l'avis de votre médecin. Produit se conservant parfaitement.

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

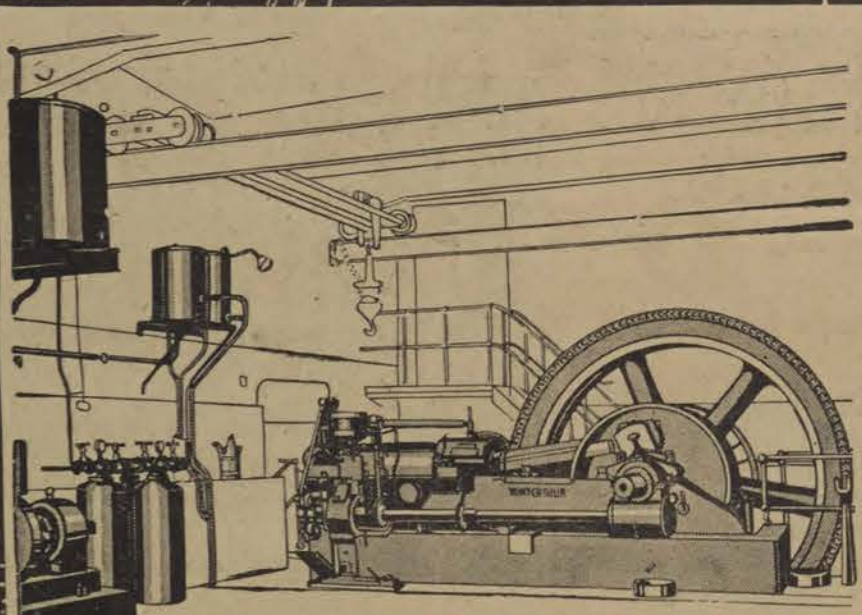
Banque Commerciale de Bâle

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte; BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTIE
Représentant à Alexandrie; R. L. DELAQUIS



Installation de Moteur Diesel S.L.M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.; AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines
WINTERTHUR

Moteurs Diesel
S.L.M. Winterthur verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes et transportables

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CIMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel

Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Pour avoir de belles fleurs dans votre jardin et de belles plantes d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE SPÉCIALEMENT PRÉPARE par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Egypte

6, Rue Chérifein. — LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre brochure spéciale



Le coin du sourire

La femme de chambre laisse tomber une théière qui se brise.

— Sachez, Anna, que je la retiendrai sur vos gages.

— Sur lesquels, Madame ? sur ceux de janvier, de février ou de mars ?

Le Client. — Dites donc, garçon, vous auriez bien pu me prévenir que la chambre était infestée de punaises.

Le garçon. — j'ai pensé que Monsieur s'en apercevrait bien lui-même.

C'était à un réveillon. Imitant un ancien usage anglais, la maîtresse de maison avait fait placer sur la table une énorme dinde rôtie qui trônait majestueusement sur un plat d'argent quand les convives pénétrèrent dans la salle à manger.

X... se trouvait placé juste en face de la superbe volaille.

— Ah ! s'écria-t-il, on m'a placé à côté de la dinde !

Et comme sa voisine eut un soubresaut en entendant cela, il se hâta d'ajouter en désignant la dinde :

— C'est de celle qui est rôtie que je parle.

— Vous avez été chez une comtesse, vous ! Eh bien ! ma fille, j'ai peine à le croire.

— Si Madame ne me croit pas, je peux montrer mes chemises à Madame, elle verra bien qu'il y a une couronne.

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.
Exportateurs de Graines de Coton.
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:
The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd. of London (Risque Incendie).
NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London & New Zealand. (Risques automobiles).
BUREAU: 4, Rue du Général Earle.
BOITE POSTALE: No. 1532.
TÉLÉPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

Société Misr pour l'Exportation du Coton (EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants:
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent:
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

OSCAR GREGO ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE: Tél. 3018. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvriers. - Vie. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol. - Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:
CALEDONIAN INSURANCE Co.
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
THE NETHERLANDS
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
FATUM
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy. et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisses pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.
Il y fait toujours Dimanche...

The King George

Cigarettes Manufactory
specially hand made
sold by

George Kyriacou
4, Boulevard de Rameh Alexandria / Egypt

FLOREAL

6, Rue Fouad 1er, Alexandrie
Téléphone 830

Grande Culture à Esbet Khurshed.
Bouquets & Corbeilles de Mariage.
Fleurs. - Plantes. - Couronnes, etc.
— Prix modérés —

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.

lorsque vous avez la guérison à portée de main à

l'Établissement Thermal

de

HELOUAN

Les meilleurs bains sulfureux du monde.

Prix très réduits.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé " 500.000
Réserve ordinaire " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - B. BEH - DEIROUT
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAFR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.
FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 - Réserves Lit. 580.000.000
Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Épargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.

Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. — Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m. sauf le Jeudi et le Dimanche

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000
Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Épargne en Livres Egyptiennes et en Lires italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

En Egypte

Le rapport sur les stupéfiants

Un entretien avec Lewa Russell pacha

Nous avons déjà commencé la publication du rapport de S.E. Russell pacha, Commandant de la Police du Caire, sur les stupéfiants.

Rapport des plus intéressants, mais aussi, rapport terrifiant puisqu'il nous montre que, malgré les efforts gigantesques, parfois surhumains, déployés dans la lutte contre les stupéfiants, il est encore des hommes, dépourvus de tout sentiment honnête, n'ayant que l'amour du lucre, continuent à se livrer au trafic des stupéfiants, causant le plus grand mal à l'humanité.

Mais ce rapport nous montre aussi, avec beaucoup de netteté, que dans la lutte entreprise contre les stupéfiants, l'Egypte occupe une place de premier rang, tout à l'honneur de ce pays et à celui de Russell pacha.

Et c'est pourquoi, nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici la traduction des déclarations que Russell pacha vient de faire à notre confrère « Al Ahram », déclarations qui mettent au point et complètent les renseignements contenus dans son rapport.

Les entraves des Capitulations

Russell pacha dit à notre confrère : — Il est incontestable que si les sanctions prévues dans les lois égyptiennes étaient appliquées aux Etrangers, cela nous aurait délivré du mal de beaucoup d'entre eux. Mais, grâce aux Capitulations, ces hommes sont jugés conformément aux lois de leurs pays. Je ne veux pas dire par là que toutes les lois européennes soient conciliantes en matière de stupéfiants, car certaines de ces lois prévoient l'emprisonnement pour des périodes assez longues. Néanmoins, les pays de l'Europe Centrale n'ont pas encore senti le besoin d'aggraver les sanctions en matière de détention et de trafic de stupéfiants, parce que ces pays sont encore à l'abri du fléau et rien ne s'y est produit qui soit de nature à porter l'opinion publique à réclamer la modification des lois, par une aggravation des sanctions. Ce sont ces lois qui sont appliquées ici, sous le couvert des Capitulations. Et ce sont souvent ces pays qui sont employés comme « transit » pour le trafic des stupéfiants.

« Dans la préface de mon rapport, il y a trois lignes qui indiquent combien nous souffrons parfois de l'existence des Capitulations. Nous avons arrêté à Alexandrie un étranger originaire d'un pays de l'Europe du Nord. Comme la loi de son pays ne prévoit la condamnation que s'il se livre au trafic des drogues à l'intérieur de son pays, nous avons dû nous taire et remettre cet homme en liberté.

Russell pacha ajoute :

— Je vous ai exposé le côté sombre des Capitulations; mais je me dois de déclarer que les Légations et les Consuls en Egypte déploient tous les efforts possibles pour nous aider et ne négligent rien pour nous soutenir. Il m'est agréable d'adresser ici des remerciements à M. Kapsambellis, ministre de Grèce et aux ministres du gouvernement grec pour avoir promulgué une loi satisfaisante pour la lutte contre les stupéfiants, qui est de nature à rendre dangereuse pour les Grecs d'Egypte de se livrer au trafic des stupéfiants.

« Les journaux parlent souvent des affaires de stupéfiants dans laquelle des Grecs sont inculpés. Certes, de nombreux Grecs sont arrêtés pour trafic de stupéfiants; mais je dois rendre hommage aux autorités consulaires grecques en Egypte, qui ne cessent de nous donner toute l'aide possible pour extirper le mal. Je profite de cette occasion pour rendre hommage à la Légation et aux consuls de Grèce pour l'aide qu'ils nous fournissent. J'ai grand espoir que les sanctions répressives contenues dans la nouvelle loi grecque, seront de nature à détourner de nombreux Grecs d'Egypte du commerce des stupéfiants et contribueront à purifier l'atmosphère.

« Je suis heureux également de signaler l'action entreprise par le gouvernement turc pour combattre le commerce des stupéfiants. Il a fermé les usines qui fabriquaient les drogues et a promulgué des lois pour le contrôle de la fabrication des stupéfiants, pour qu'elle ne dépasse pas les besoins médicaux et scientifiques. Il a également interdit la culture du chanvre indien et a prévu des peines sévères contre les contrevenants ».

Ce qu'il faudrait faire en Syrie

Passant à un autre ordre d'idées, Russell pacha dit :

— Récemment, le Ministère de la Guerre m'a demandé avis sur la question du renforcement des effectifs et des armements des Gardes-Côtes, par l'achat d'un nouveau croiseur et de quelques hydravions dans le but de resserrer la surveillance sur les contrebandiers, spécialement sur les contrebandiers du hachiche de Syrie. Tout cela doit entraîner pour l'Etat une dépense de plusieurs centaines de milliers de livres, abstraction faite des armements existants et des sommes dépensées annuellement pour les Gardes-Côtes, les Frontières et les Douanes. On aurait pu économiser une grande partie de ces dépenses si la loi syrienne, interdisant la culture du hachiche, en interdisait également la détention. C'est ce mot « détention » qui nous coûte ces sommes considérables.

« Il est nécessaire que l'on fasse quelque chose par la voie diplomatique, afin d'amener la puissance mandataire en Syrie à combler cette lacune. Ce n'est un secret pour personne que d'aucuns détient à Zahlé et ailleurs de grandes quantités de hachiche. Et ce hachiche dont la culture est interdite, et non la détention, détenu pour être introduit en contrebande en Egypte ».

La police n'est pas libre d'agir

Le Commandant de la Police compare la situation actuelle à une course d'obstacles. Or, les obstacles, ce sont les lois égyptiennes en vigueur et qui font que les coupables parviennent à échapper à la police avant que celle-ci ait pu agir.

Il ajoute :

— Personnellement, je suis convaincu que, dans tous les pays du monde, les forces de police sont portées instinctivement à combattre le crime. Nous connaissons nos adversaires, comme nous connaissons ceux qui nous gênent, ainsi que nos ennemis. Si l'on nous laissait libres d'agir, nous saurions comment les emener à faire des aveux. Mais nous ne sommes pas libres. Nos mains sont liées par les lois nationales, le fanatisme international, les législations contradictoires et l'absence de traités impliquant l'extradition des criminels et autres entraves aussi.

« Peut-on s'étonner après cela que les trafiquants de drogues se moquent de nous et se tiennent dans l'attitude du spectateur qui se réjouit du spectacle qui s'offre à ses yeux ?

« Car les trafiquants ne sont pas des imbéciles. Ce sont des hommes intelligents et riches et qui grâce à leur fortune, peuvent s'assurer des amis influents dans n'importe quel pays.

« Sans l'égoïsme international, le trafic des stupéfiants ne saurait vivre ».

La modification de la loi égyptienne

Russell pacha est d'avis que la loi égyptienne doit être modifiée.

Il estime nécessaire de réduire la peine pour les trafiquants du hachiche, car cette drogue est moins nuisible que l'héroïne et la cocaïne.

L'indépendance de l'Egypte

M. Mohamed Ali Naguib, candidat au doctorat en droit, mentions sciences juridiques, a soutenu avec succès, le 16 mai, à l'Université, sa thèse intitulée : « Nature juridique du conflit anglo-égyptien relatif à l'indépendance de l'Egypte déclarée le 28 février 1922 », étude de droit international public. La commission était présidée par M. Eugène Cordey, vice-doyen de la faculté de droit, et composée de MM. André Mercier, recteur, directeur de la thèse, et Philippe Meylan, professeur.

Le candidat, qui est de nationalité égyptienne, est entré en 1929 à l'Université de Lausanne comme étudiant en droit; il est licencié en droit depuis le 22 juillet 1932. Dans sa thèse, M. Naguib a cherché à déterminer les principes du droit international public auxquels pouvaient se rattacher les deux thèses adverses relatives à l'indépendance de l'Egypte.

M. Naguib a pris comme tâche l'examen des trois points suivants :

1. La déclaration du 28 février 1922 est-elle unilatérale ou bilatérale ? 2. Y a-t-il vraiment des droits acquis de la Grande-Bretagne sur les quatre points réservés ? 3. Est-il exact que les concessions désirées par l'Angleterre sont incompatibles avec l'indépendance de l'Egypte ?

La discussion, à laquelle quelques assistants prirent une part active, montra que le candidat possédait à fond son sujet, ce qui lui valut l'obtention du titre par lui désiré.

L'instruction élémentaire obligatoire

La Commission de l'Instruction Publique de la Chambre vient de déposer son rapport sur le projet de loi relatif à l'instruction élémentaire obligatoire.

Ce projet de loi sera discuté par la Chambre avant la clôture de la présente session.

Après avoir fait l'historique de l'instruction élémentaire en Egypte, la Commission aborde l'examen des articles du projet de loi, dont l'article premier dispose que « l'instruction élémentaire est obligatoire pour les enfants de deux sexes de sept ans à douze ans révolus ».

La commission relève, que la première partie de l'article est établie en exécution des dispositions de l'article 19 de la Constitution.

Quant à la deuxième partie, fixant l'âge et la durée de l'instruction obligatoire, la commission dit que cette question continue à faire l'objet de nombreuses controverses non seulement en Egypte, mais dans tous les pays civilisés. D'ailleurs quelques membres de la commission sont d'avis d'avancer l'âge des enfants de sept à cinq ou six ans, étant donné que le fait de tenir les enfants à l'école jusqu'à l'âge de douze ans les empêche d'aider leurs parents dans leurs travaux agricoles ou industriels.

Mais la commission n'a pas partagé cet avis, car l'expérience a établi que l'enfant qui termine son instruction obligatoire à l'âge de dix ans oublie tout ce qu'il a appris, même la lecture. D'ailleurs, 70 0/0 seulement des enfants qui sont retenus jusqu'à l'âge de douze ans retiennent ce qu'ils ont appris, tandis que les 30 0/0 oublient tout.

En ce qui concerne le programme d'enseignement, la commission approuve le programme élaboré à cet effet par le Ministère de l'Instruction Publique; car cet enseignement ne comporte que des principes élémentaires qui sont indispensables.

La loi dispose que le Conseil Provincial de chaque moucharrah assurera l'instruction élémentaire et en assurera la direction dans les villes et villages.

Chaque conseil provincial instituera dans son sein, un comité consultatif pour l'enseignement élémentaire auquel seront adjoints comme membres au moins deux fonctionnaires techniques relevant du Ministère de l'Instruction Publique.

Chaque année, avant la préparation des budgets des conseils provinciaux et municipaux, le Ministère de l'Instruction Publique indiquera à chaque conseil le nombre minimum de maktabs publics à ouvrir l'année suivante dans sa circonscription.

Les monuments chrétiens en Nubie

Entre la deuxième et la troisième cataracte du Nil, que la surélévation du barrage d'Assouan submergeait, le professeur Monneret de Villard a découvert quatorze églises, deux monastères, un palais entouré d'une enceinte fortifiée, une centaine de maisons et quatre nécropoles chrétiennes, le tout remontant du huitième au douzième siècle. Quelques églises sont bâties sur un plan tout à fait inédit. Deux d'entre elles ont des murs entièrement peints à fresque. Des figures d'anges y alternent avec des motifs religieux, une adoration des bergers, les trois jeunes gens dans la fournaise, un roi nubien présenté au Christ par un ange et par un saint. Une des églises a conservé presque intacte la décoration de l'abside, chose unique dans la vallée du Nil. On a enfin relevé sur les murs quantité d'inscriptions rédigées dans l'ancienne langue nubienne. Les nécropoles chrétiennes ont offert des tombeaux d'une forme remarquable et des rites d'ensevelissement inconnus. Une inscription gravée sur des plaques de terre cuite est datée par l'année de l'Hégire, cas unique dans l'épigraphie chrétienne. Plusieurs de ces stèles sont recouvertes d'une fort belle décoration. Parmi les découvertes les plus dignes d'intérêt figure une croix monumentale inscrite sur les deux côtés, dressée sur un pilier, devant un tombeau à coupole, sous un arc monumental.

Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle « POUFRE SUISSE ». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la « CREME BOROLAN » m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde ! Nous sommes inséparables.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.

Pour avoir une audition parfaite,

Pour égayer votre Home,

un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPLIS :
10, Boulevard Abbas

ASSUREZ-VOUS
AUPRES DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE
ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient ;
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :

THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD.
2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison,

Elie Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence
Adresse Télég. : BULWARK

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL

MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540

OTIS

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne
Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CUIRIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire
au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.



SAPHIRO
Cigarettes
Coutarelli

DE LA FUMÉE SANS NICOTINE!

80% DE LA NICOTINE ÉLIMINÉS DE
LA FUMÉE ET NON DU TABAC PAR
UN BOUT-FILTRE CELLULOSE.

AUCUNE COMPARAISON AVEC DES
CIGARETTES «DÉNICOTINISÉES» OU
PAUVRES EN NICOTINE.

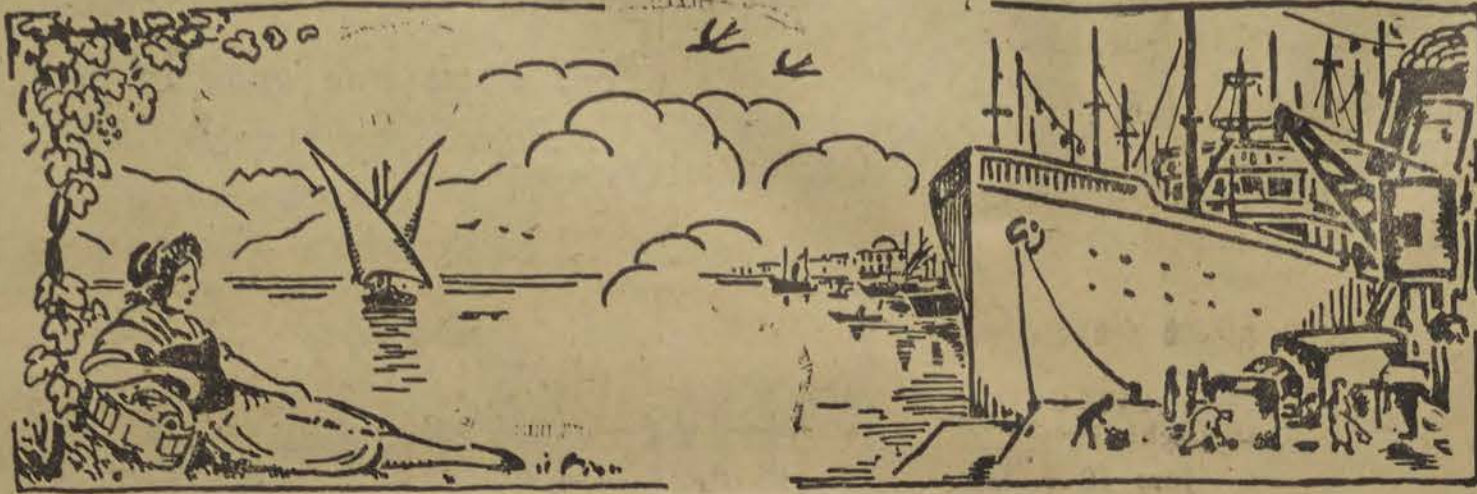
Filterra

ED. LAURENS
ALEXANDRIE

P.T. 4,5 NET



Les
Suisse
en
Palestine
et en
Syrie



EN PALESTINE

La Transjordanie et les Sionistes

Dans un éditorial, le journal « Near East and India », organe officieux du ministère des colonies anglais, l'auteur, parlant de « l'incroyable et paradoxal prospérité qui règne actuellement en Palestine par suite de l'appoint des sionistes, qui y affluent avec leurs capitaux et leur génie », de la réserve d'un million de Livres Sterling provenant du surplus des recettes dans les caisses du Gouvernement de la Palestine, malgré que ce Gouvernement vient d'accorder au paysan une remise des impôts de la dime et autres, s'élevant à plus de 100.000 Sterling ; des grandes sommes atteignant plusieurs dizaines de millions de Livres Sterling qui sont déposées dans les différentes banques palestiniennes, ajoute qu'il n'est pas étonnant de voir qu'en Transjordanie, où la situation financière est si lamentable, les chefs des tribus arabes jettent des regards d'envie et de jalousie sur la Palestine et s'efforcent d'attirer dans leurs pays les sionistes, cette poule aux œufs d'or intarissable.

Malgré toutes les entraves et les intrigues multipliées des chefs nationaux dans le but d'empêcher l'entrée des Juifs en Transjordanie, malgré la mobilisation de toutes leurs forces dans cette intention, ils n'ont pas réussi à empêcher la rencontre des chefs transjordaniens avec les chefs juifs en avril dernier, rencontre dont la portée est des plus significatives.

Ces chefs nationaux ne cessent de répéter que ces œufs ne sont pas d'or et que les poules qui les pondent ne savent que crier, mais les Arabes éclairés de la Transjordanie contestent leurs assertions et ajoutent « que les colons juifs et arabes sont comme des pierres dans une muraille : si une pierre en tombe, toute la muraille sera détruite ».

Les Juifs et les Allemands

Sur le Consulat Général d'Allemagne à Jérusalem, comme ailleurs, on hisse, depuis quelques semaines, dans les jours de fête, le pavillon allemand aux couleurs d'avant-guerre et le drapeau de Hitler à la croix gammée.

Mais un matin, les passants ont été surpris de voir le drapeau de Hitler remplacé par le drapeau national juif, azur et blanc. Des inconnus avaient procédé subrepticement à cette substitution. Un incident analogue avait lieu, dans le même temps, à Jaffa.

Décentralisation municipale

Depuis quelque temps, la presse palestinienne s'occupe d'un projet de loi destiné à discipliner avec des principes modernes les pouvoirs et le fonctionnement de la vie communale.

Le dessein de réforme élaboré par le Gouvernement ne paraît pas rencontrer les sympathies des Juifs qui favorisent une contre-proposition dans le sens d'introduire, au moins à Jérusalem, un régime municipal qui reconnaisse aux différents quartiers de la ville une certaine autonomie d'administration.

Dans ce but, ils ont soumis au Haut-Commissariat-Britannique un memorandum qui peut-être résumé comme voici.

Les Israélites forment en général, des unités géographiques. Leur point de vue au sujet de la réorganisation de la vie communale est bien différent de celui des Arabes.

Ils demandent, en conséquence, un ensemble de pouvoirs autonomes qui les mette à même de pouvoir eux-mêmes aux améliorations désirées pour leurs faubourgs mais dont les autochtones ne sentent pas le besoin pour la partie de la ville habitée par eux.

Il faut, donc, une décentralisation municipale qui réunisse les différentes communautés en des organismes indépendants bien que réunis sous l'administration d'un seul Conseil pour ce qui a trait aux nécessités générales de la métropole, comme la question de l'eau, les marchés, etc.

Seulement sur une base de la sorte sera possible une politique de collaboration entre les éléments aussi différents qui constituent la population de Jérusalem.

Le système électoral en vigueur à présent doit être modifié dans le sens d'élargir parmi la masse le droit de vote.

Le montant des impôts demandé comme minimum pour qu'un citoyen puisse donner son suffrage dans les assemblées pour le choix de ses représentants communaux doit être notablement réduit, autrement le nombre des électeurs restera toujours limité seulement à la classe des riches.

SCHABEL & SCHUMANN
PEINTURE - DÉCORATION
ALEXANDRIE. — Téléphone 5402
16, Rue Abou Dardar.
LE CAIRE. — Téléphone Bustan 26-52
50, Sharia Emad-El-DIN.

La seule légitimation à l'exercice du droit de vote dans les affaires communales doit être le paiement des taxes municipales, sans distinction de sorte qui soit basée sur la différence de race ou de religion.

Enfin le memorandum juif réclame aussi l'introduction de l'électorat pour les femmes.

Le cauchemar de la sécheresse

Cette année aussi on doit faire face à nouveau à l'éternel problème de l'eau.

Les pluies pendant la saison d'hiver ont été extrêmement avares. Les citernes n'ont pas été remplies assez et les bassins publics n'offrent aucune réserve suffisante pour faire face à la situation.

Ceux qui ont eut l'occasion de se rendre ces derniers jours aux Vasques de Salomon, près de Bethléem, ont pu toucher du doigt la gravité du cauchemar de la sécheresse qui se profile à l'horizon de la capitale de Terre-Sainte.

Même ces précieux réservoirs, destinés à fournir à Jérusalem une bonne quantité d'eau, sont déjà complètement secs.

La presse a commencé à soulever de nouveau la question, invoquant du Gouvernement un remède radical.

Mais, malgré les promesses qui se renouvellent à distance de trois mois, jusqu'à présent on n'a fait absolument rien de positif.

Il est vrai que le Haut-Commissariat-Britannique vient d'adresser aux journaux un communiqué dans lequel il assure que ses ingénieurs ont terminé leurs études techniques sur la possibilité de transporter l'eau de Ras el Ain à Jérusalem. Mais il s'agit toujours de mots qui, sans mettre en doute les bonnes intentions des représentants de la Puissance Mandataire, ne changent nullement la réalité tant qu'on ne commence pas les travaux pour l'exécution de quelque projet.

Et même l'homme de la rue, devant ces promesses platoniques du Gouvernement, ne fait que hocher la tête, en se demandant si on veut se moquer de lui.

Et cependant on a déjà fait tant de plans pour un ravitaillement régulier de la Ville Sainte !

La difficulté de l'argent requise pour l'entreprise est plus académique qu'effective. Car il y a plusieurs sociétés qui sont disposées à fournir les capitaux nécessaires à l'Etat.

Du reste, comme l'on fait des dépenses énormes pour des travaux publics d'une urgence inférieure, de même on devrait résoudre une fois pour toutes l'éternel problème de l'eau potable qui chaque année donne des soucis extraordinaires pendant plusieurs mois à la population de Jérusalem.

Ou bien est-ce que l'exportation des oranges tient beaucoup plus à cœur au Haut-Commissariat Britannique que les besoins les plus élémentaires de la Capitale de Palestine ?

En Abyssinie

VOYAGE VERS L'INCONNU

Par A. Perrenoud

(Suite des Numéros précédents)

Mr. N. m'avait dit en souriant « Vous verrez que dans ce pays on emploie les chats comme chiens de garde » et je ne le laisse pas en repos, même sous le soleil de midi qui invite pourtant plus à l'apéritif qu'à la promenade, avant d'avoir vu ce phénomène. Je suis en effet obligé d'admettre que c'est bien une espèce de chat qui garde la maison d'un autre compatriote, Mr. S. Mais ce chat, qui mesure 80 cm. de haut, n'a rien de très rassurant au premier abord avec ses crocs menaçants. C'est en effet un superbe guépard qui garde la porte; heureusement qu'il connaît Mr. N. et que, par condescendance pour lui, il veut bien me permettre aussi de le flatter et même, suprême faveur, se mettre à ronronner.

Il n'aime guère les photographes par contre et il lui faut le cadeau d'une poule vivante et ensuite d'un grand bol de lait pour qu'il veuille bien tolérer cette boîte noire qui ne lui dit rien de bon. Son propriétaire, Mr. S. a déjà, à maintes reprises, procuré aux grands Zoo d'Europe, les zèbres, les chiens sauvages, les hyènes, les guépards qui font l'admiration des foules et il va repartir me dit-il en caravane pour satisfaire ses dernières commandes.

Tous les charmes de Diré Daoua étant épuisés, faut repartir; mais sur les conseils de Mr. N. je décide d'abord d'aller jusqu'à Harrar; une piste, qui vient d'être créée facilite beaucoup les communications et il existe un service de transports publics, organisé par la Municipalité de Diré Daoua.

Devant la Municipalité une camionnette est arrêtée, je prends ma place aussitôt car nous devons partir dans dix minutes; il est 8 h. 1/2. A 10 h. 1/2 nous démarrons ! La poussière vient s'ajouter aux différentes odeurs qui constituent le fond du chargement humain et pour comble j'ai la chance d'être sous le vent !

Dans ces conditions il m'est difficile d'observer le paysage que nous traversons, je devine plutôt l'état de la route par le septième sens que constitue le bas des reins endoloris et j'espère être dans de meilleures conditions pour le retour.

Harrar, capitale de la province, qui vit encore de sa vie moyennageuse, entourée de ses remparts, qui ferme ses cinq portes à la nuit tombante, construite au temps de la tentative d'hégémonie égyptienne, paraît, de loin, une cité de rêves. Mais c'est de près que nous allons la voir.

Bâtie sur les flancs d'un éperon, elle n'a guère de plat que sa grande place; hors de là, montées, descentes, rocaillieuses tortueuses, bordées de murs de pisé ou de rocaille, aucune verdure, un soleil éclatant directement à la verticale, le corps ne formant aucune ombre sur le sol.

(à suivre).

Sécurité Financière...

CONTRACTEZ UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE AUPRÈS DE LA GENEVOISE

Soixante ans d'existence, plus d'un demi siècle de prospérité, Des placements de tout premier ordre, dont plusieurs dizaines de millions en immeubles.

Polices à primes annuelles et à primes uniques. — Rentes viagères

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1872 CAPITAL ET RÉSERVES TECHNIQUES : Frs. suisses 160.000.000

DIRECTION GÉNÉRALE : 2 PLACE DE HOLLANDE, GENÈVE

Direction pour l'Orient : Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chérifin, LE CAIRE

Commission de surveillance pour l'Égypte : M. Ernest Trembley, LE CAIRE S.E. Zananiri Pacha, ALEXANDRIE

REINHART & Co

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la «Winterthur» savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Égypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797 Représentant au Caïre : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

DÉPARTEMENT ASSURANCES

DIMITRINO & Co

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte Le Caïre

Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caïre

TOUS LES JOURS

Spectacle de Variétés

Matinée 6 h. 30 — Soirée 10 h.

ce soir et jours suivants

Le Fameux Ballet «DERUJINSKY». — 8 danseuses

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES

pour toutes Industries.

ابوخروف



TRADE

MARK

Agence principale pour l'Égypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE : 1, Rue Eglise Debbane phones 7018-7019-7020

Succursales : Caïre, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences dans toutes les villes

Le meilleur vin CHIANTI ?

RUFFINO

Agents Généraux :

Eredi Albertini

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Égypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

FUMEZ SOUSSA
et utilisez vos coupons

Abadie Reinhardt EL HAWABER
Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par :
MR J. J. SURBECK
B. P. 997. — Tél. 2290
Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham, Miel, Beurre fondu

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863
Agents Généraux pour l'Égypte :
R. OTT & Co.
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88
Sous Agents au Caïre : ALBALI & Co.
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B. P. 41
Sous-Agent à Port-Saïd :
DENIS N. MARKETOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

DANS NOS COLONIES

A ALEXANDRIE

CLUB NAUTIQUE SUISSE.

L'Union des Clubs d'Aviron d'Alexandrie nous informe que des Régates régionales auront lieu le dimanche 25 juin 1933 à Alexandrie à partir de 3 h. de l'après-midi, avec courses pour :

- Canoe Novices
 - Yole à deux, Championnat Régional
 - Yole à deux novices
 - Canoe championnat Régional
 - Yole à quatre novices
 - Yole à quatre championnat régional
- Les courses seront dotées de médailles.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 19 juin.

Le Club Nautique Hellénique organise sa Fête annuelle pour le 2 juillet pr. et à cette occasion aura lieu une course régionale en :

Canoe débutant 1500 mètres dotée d'une coupe challenge devant être attribuée définitivement au Club qui l'aura gagnée en tout trois fois.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 23 juin.

Nous espérons que quelques Membres prendront part à ces compétitions et ceux qui désirent s'entraîner sont priés de s'annoncer auprès des Chefs d'Equipes.

Lors de l'Assemblée Générale du 27 crt., à Ras el Tine :

M. D. Steudler présenté lors de la dernière Assemblée a été admis à l'unanimité comme membre actif.

Une décision définitive concernant l'achat d'un canoë sera prise lors de la prochaine Assemblée, le Comité devant se procurer jusque là divers devis et prix courants.

SOCIÉTÉ HELVETIA

Le Comité a l'honneur d'aviser les Dames membres de la Société « Helvetia » que les réunions de lundis après-midi à l'Ouvroir se tiendront dès le 26 mai tous les vendredis après-midi chez Mme Th. Weidmann, la Présidente, rue Bolbetine No. 20 Camp de César.

LE COMITÉ.

Selon la décision de l'Assemblée Générale du 30 Janvier 1933, le Comité se compose comme suit :

- | | |
|----------------------|---------------|
| Mme TH. WEIDMANN | Présidente |
| Mme DE PLANTA | V. Présidente |
| Mlle M. SURBECK | Secrétaire |
| Mme C. L. BURCKHARDT | Trésorière |
| Mme CH. EICHE | |
| Mme Dr. MAURER | Conseillères. |
| Mme G. MONTANT | |

ECOLE PRIMAIRE SUISSE D'ALEX.

Ecole Secondaire

Avis est donné à tous les parents que l'Assemblée Générale Extraordinaire de 8 Mai 1933 a décidé la création d'une Ecole Secondaire.

La première année de cette Ecole Secondaire commencera au début d'Octobre prochain.

L'écolage a été fixé à L.E. 2 par mois d'école.

Les enfants dont les parents sont de condition modeste pourront bénéficier du « Fonds Jacot » à l'Ecole Secondaire comme à l'Ecole Primaire.

Les élèves quittant l'Ecole Secondaire après la première année pour continuer leurs études en Suisse, pourront bénéficier des Bourses scolaires durant deux ans. S'ils quittent l'Ecole Secondaire après la deuxième année ils pourront bénéficier des Bourses pour une année.

L'Ecole met au concours : 1) Un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue Allemande pour l'enseignement de l'Allemand et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

2) un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue française pour l'enseignement du français et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire (le titulaire assumera la charge de Directeur de l'Ecole).

3) un poste de professeur (primaire ou secondaire, dame ou monsieur) de langue française pour l'enseignement des sciences et des mathématiques aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

Les candidats doivent être de nationalité suisse.

Pour conditions s'adresser à Mme R. Landerer, Rue Bolbetine No. 30, Présidente du Comité. (Tél. No. 66-93)

AVIS AUX PARENTS

Nous avons appris qu'une ou deux familles suisses ne peuvent envoyer leurs enfants à notre Ecole, parce que habitant à une distance trop éloignée. Ces parents sont priés de s'adresser au Comité de l'Ecole, qui d'accord avec eux, s'efforcera de remédier à la situation.

TROUVÉ

sur la veranda du Club Nautique Suisse une plume-réservoir en or.

Pour tous renseignements s'adresser à F. Bertolf c/o Jacob-Descombes, 8, rue Nébi Daniel, Tél. 4987 e.v.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche, 4 Juin (PENTECOTE) à 10.15 a.m. Prédication allemande.

Dimanche, 11 Juin à 10.15 a. m. Prédication française.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 4. Juni (PFINGSTEN) um 10.15 a. m. Deutsche Predigt

Sonntag, den 11. Juni 10.15 a. m. Französische Predigt.

Chœur mixte

Répétition de chant au Cercle
Lundi, 5 Juin à 9. p. m.

LE HOME INTERNATIONAL

RAPPORT

L'année 1932 a été pour notre Home une année de développement progressif. Le nombre des pensionnaires a augmenté sensiblement et les journées de présence sont montées de 6957 en 1931 à 7771 en 1932. Nous logeons en moyenne 21 jeunes filles par jour. Alors qu'en hiver le nombre des journées est réduit — puisqu'à ce moment le Home héberge presque exclusivement les pensionnaires à demeure — c'est en été que le Home développe sa plus grande activité ; pendant juillet, août et septembre, il est parfois difficile de caser toutes les jeunes filles, venues pour passer quelques semaines de vacances à Alexandrie. Toutefois notre directrice a fait son possible pour accueillir et contenter toute cette jeunesse, et en partant les jeunes filles ont promis de revenir l'été prochain.

Pour celles qui restent ici en hiver, notre directrice organise de temps en temps soit une petite soirée, soit une excursion. Nous aimerions aussi que notre Home devienne de plus en plus un foyer qui attire les jeunes filles travaillant dans des familles. A cet effet un thé est offert à leur intention au Home le mercredi et le dimanche après-midi. Pour intensifier le travail en dehors du Home nous nous sommes assurés de la concours d'une dame qui s'occupera spécialement de ce côté de notre activité sociale.

Au cours de l'année écoulée nous avons dépensé P. T. 22.413,5 pour secours aux jeunes filles malades ou fatiguées. Cela représente un record, car le nombre de personnes, faisant appel à notre caisse, va en augmentant sans cesse. Grâce à nos généreux donateurs nous avons pu accueillir favorablement tous les cas qui se présentaient. Par ces temps de crise nous sommes d'autant plus reconnaissantes à nos fidèles souscripteurs que, d'un côté, cela représente un plus grand effort de leur part et que, d'un autre côté, nous avons davantage de demandes de secours. 19 personnes ont profité de la caisse de secours en 1932. Pendant cet été nous avions de nouveau 2 jeunes filles tuberculeuses à Bhanès en Syrie. L'une d'elles, atteinte très légèrement, en est revenue guérie et a pu reprendre son travail. L'autre est en bonne voie de guérison, mais doit passer encore quelques mois dans l'air pur de la montagne. Comme chaque année nous avons payé des stages d'hôpital ou de convalescence à plusieurs jeunes filles ; des médicaments et fortifiants, passés par la caisse de secours, ont redonné la santé à d'autres.

Avant de terminer ce rapport nous voudrions remercier le Dr. Preiswerk pour les soins désintéressés qu'il a donnés à nos malades ; nous remercions aussi notre directrice, ainsi que sa remplaçante pendant les mois d'été, qui se sont efforcées de maintenir au Home cette atmosphère familiale qui a contribué largement au développement si réjouissant de son activité.

Nos plus vifs remerciements vont à la Confédération Suisse, aux œuvres de Bienfaisance Française, à la Société Suisse de Secours pour leurs subventions annuelles, de même qu'à la Compagnie des Tramways pour sa carte de libre parcours.

Suisse d'Egypte

au passage au Caire
n'oubliez pas de visiter
les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose
les derniers modèles
"PEUGEOT" et "DODGE"

ainsi que les célèbres appareils
de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange
réparations — huile — benzine

ECOLE SUISSE DU CAIRE

Les parents des élèves de l'Ecole Suisse du Caire sont informés que l'automne prochain, l'Ecole continuera normalement son activité, dans un local situé en ville.

Outre la classe enfantine et l'Ecole primaire, elle comprendra une Section secondaire pour jeunes filles.
LE COMITÉ.

Chez GROUPI

Chez Groppi, Soliman Pacha, le vaste jardin fleuri est devenu maintenant méconnaissable. Une scène, fermée par des rideaux de velours marron, gris et rose, trois couleurs qu'on a su harmonieusement marier avec infiniment de goût, a été érigée sur un côté du jardin, et sur une large estrade, de petites tables pour les dîneurs.

Le décor est tout à fait charmant partout de la verdure et une lumière très douce baigne l'ensemble.

Une belle piste, brillamment éclairée, glissante à souhait, permet aux amateurs de la danse d'évoluer tout à leur aise aux sons mélodieux de l'excellent orchestre napolitain de Cascetta Giuseppe, que l'on entend pour la première fois en Egypte. C'est un orchestre de grande classe brillant à qui on peut prédire d'ores et déjà le plus haut succès.

Smokings, jolies toilettes de soirée, le jardin présente chaque soir réellement un aspect féérique au premier coup d'oeil.

Le programme d'attractions de bout en bout intéressant, riche et varié à souhait, rallie tous les suffrages et le vaste public réserve de chaleureux applaudissements à toutes les vedettes.

Après la fin du spectacle, la danse continue.

Voilà une excellente soirée d'inauguration qui nous fait prévoir pour le sympathique établissement de la rue Soliman Pacha une saison des plus intéressantes et qui sera certainement le rendez-vous préféré de tout ce que le Caire compte de gens distingués.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huiles, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Docteur JEAN PERNET

Doctoresse IDA PERNET

ABSENTS

jusqu'au Jeudi 20 Juillet 1933

AU CAIRE

Petites Annonces

OCCASION

A LOUER pour le saison d'été à Agamy, chalet nouvellement construit 4 chambres, cuisine, garage.

Convient pour séjour estival. Conditions modestes. S'adresser au Journal Suisse.

A LOUER.

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement dégagée à louer (près gare Victoria) Ramlah.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin.

S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

Suisse, actuellement à Lausanne, ayant accompli un apprentissage de banque, désire emploi dans commerce, banque, agence de voyage, ou hôtel. S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse, 23 ans, actuellement à Olten, diplômé de l'Académie des Sciences économiques à St. Gall, connaissant l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol, cherche emploi dans industrie, commerce, banque, ou société de transport.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse âgé 26 ans, mécanicien, connaissant le français et l'anglais, cherche emploi. Adresser offres : Hubschmid Edwin Rue l'Espérance No. 5. Humingue (Ht. Rhin) France.

Ingénieur-Mécanicien Suisse, grande expérience Machines Industrielles et Agricoles, soit pour Usines d'Eau, Irrigation, Electricité, Glace, Egrenage etc., cherche emploi, préférable fixe, en Egypte ou Proche-Orient. Adresser offres : « Ingénieur » Bureau du journal.

A LOUER Chambres chez dame Suisse. Balcons : Vue sur la mer.

Madame JAQUIER

Rue el Ybiari 3me Etage. Ex-Metropole.

A visiter de 8 h. a.m. à 3 h. p.m.

Prix Modérés.

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



Box Hawk Eye... P 33

Box Brownie... P 36

Portrait Brownie... P 90

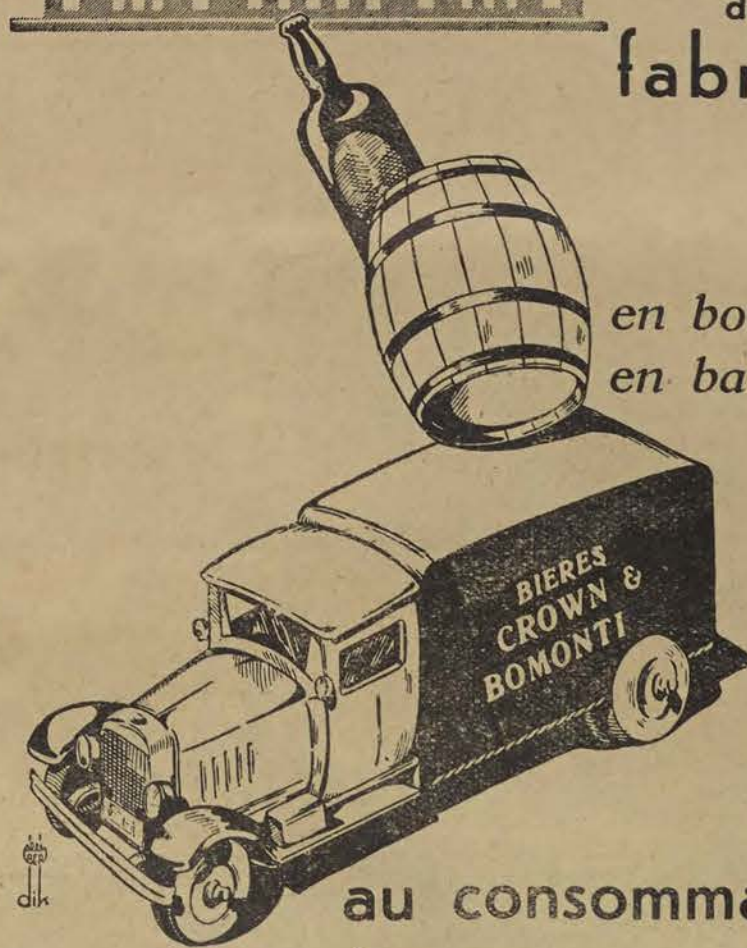
"KODAK"

A Alexandrie et au Caire



de la
fabrique

en bouteilles
en barils



au consommateur
le même jour

Façon idéale de servir la bière dans
toute sa splendeur — FRAICHE.

CROWN-BOMONTI

La Bière FRAICHE d'Egypte

A. D. M.

Par ci Par là.

Le glacier de Morteratsch et la légende des deux amoureux

Le glacier de Morteratsch est la sentinelle avancée du groupe de la Bernina qui constitue le massif principal du canton des Grisons. A sa base il ne paraît pas large, mais se distingue plutôt par la longueur de son courant. Ce fleuve de glace est un argument en faveur du mouvement perpétuel des glaciers, car sa longueur a considérablement augmenté ou diminué à diverses époques. Les habitants de la vallée le redoutent car il s'avance jusque dans la région boisée et l'on peut craindre que les précieuses forêts d'aroles et de sapins ne soient sérieusement endommagées.

Ces faits ainsi que la tradition se sont donnés la main pour mettre en étroite union les phénomènes naturels et la vie de l'homme, de telle sorte que la nature sourie à l'homme ou le punisse selon qu'il l'a ou non mérité.

Idyle et souvenirs

C'est ce que nous voyons dans la légende suivante qui nous donne en même temps une étymologie du nom de Morteratsch.

Non loin de ce glacier se trouve une alpe agréablement située, appelée la «nouvelle alpe». L'ancienne était à l'endroit où se trouve actuellement le glacier. Un jeune et beau vacher de l'Oberland bernois y était autrefois en service. A l'occasion d'une fête de la contrée, il fit la connaissance d'une jeune fille de Pontresina, qui appartenait à l'une des premières familles de l'endroit. Ils furent bientôt unis par une pure affection. Les parents de la jeune fille, qui ne voulaient pas entendre parler de son mariage avec un vacher sans aucune fortune, résolurent de les séparer et manœuvrèrent si bien que le vacher ne fut plus engagé pour la saison suivante. Les amoureux prirent tristement congé l'un de l'autre en automne, et se jurèrent une éternelle fidélité.

Pour se faire agréer des orgueilleux parents de sa fiancée, le jeune homme prit du service à l'étranger et chercha à se distinguer. Il réussit, mais la jeune fille, n'ayant aucune nouvelle de lui, se consumait de chagrin et lorsque vint à nouveau la chute des feuilles avec l'anniver-

saire du jour où les jeunes gens s'étaient séparés, elle crut que son bien-aimé était mort et elle s'endormit pour toujours.

Le printemps suivant, lorsque les alpes se couvraient d'une nouvelle verdure, l'ancien vacher, devenu capitaine, revint dans sa patrie et courut à Pontresina. On lui montra le tombeau de sa fiancée. Il s'agenouilla sur la tombe et versa des larmes brûlantes qui n'eurent pas le pouvoir de rappeler à la vie celle qu'il pleurait.

Il visita encore l'alpe et les lieux auxquels se rattachaient de doux souvenirs; puis il disparut et l'on n'entendit plus parler de lui. Il s'appelait Aratsch.

Chaque soir, pendant la saison d'été, la jeune fille se montrait de nouveau dans le chalet de l'alpe. Le vacher et les bergers l'entendaient aller et venir dans la laiterie où elle travaillait un moment, puis goûtait la crème avec une cuillère pour s'assurer que tout était bon et propre.

Toutes les fois qu'elle paraissait, on l'entendait soupirer : «Mort Aratsch!» Les gens du chalet s'habituèrent à cette apparition; ils la voyaient même avec plaisir revenir, car ils remarquaient qu'elle semblait comme béni et que le revenu de l'alpe avait sensiblement augmenté.

Ultime apparition

Lorsqu'un nouveau vacher vint prendre la place du précédent, ce dernier lui fit part du mystère et l'exhorta vivement à ne pas troubler la jeune fille. A l'approche de la première nuit que passait le nouveau vacher dans le chalet, l'apparition s'approcha comme d'ordinaire le vacher fut curieux de la suivre dans la laiterie et la laissa d'abord en repos. Mais lorsqu'il la vit prendre une cuillère qu'elle plongea dans le lait, il lui ordonna d'une voix rude de cesser, ne voulant pas, disait-il, que quelqu'un viant mettre le nez dans son lait. La jeune fille lui jeta un regard de compassion et disparut au milieu des éclats d'un violent orage qui se déchargea soudain sur la contrée.

A dater de ce moment, les pâturages devinrent toujours plus maigres, l'herbe plus rare, les vaches donnèrent moins de lait. La bénédiction y manquait. Peu de temps après, l'alpe dut être abandonnée, et elle fut couverte par le glacier qui descendit rapidement dans la vallée.

De là le nom de Munt Pers, c'est-à-dire mont perdu, donné à la belle sommité

située sur la rive droite du glacier qui fut appelé Morteratsch.

Telle est la légende de la « Signora da Morteratsch ».

L. Hiltbrand.

Si l'on reclassait les sept merveilles du monde

Des sept merveilles, les Pyramides seules sont encore dévisagées par les hommes nouveaux. Le temple d'Ephèse, le colosse de Rhodes, le phare d'Alexandrie, le Jupiter olympien, le tombeau de Mausole ne sont plus que poussières.

Et les jardins de Babylone sont plus défunts que l'ombre de la belle Sémiramis, reine de l'Orient et de ses légendes.

Quelles sont donc les merveilles du monde moderne qui vous paraissent mériter cette admiration que les récits des premiers touristes — depuis Hérodote — ont transmise aux générations ?

La comtesse Anne de Noailles a répondu ce qui suit :

« 1. La place de la Concorde sous le ciel bleu d'un crépuscule d'été ;

« 2. L'arrivée à Venise par le train quand on pénètre brusquement dans le silence de la ville verte et rose ;

« 3. L'aurore et le soir à Syracuse ;

« 4. La victoire de Samothrace au musée du Louvre ;

« 5. Le Colisée au clair de lune ;

« 6. Les jardins en Angleterre ;

« 7. L'alacrité du matin dans un port de Hollande ».

De son côté le lieutenant-colonel Weiss, aviateur et poète connu, a formulé ainsi sa réponse :

« 1. Les alignements de Carnac (joyaux de l'Occident, d'une impression si profonde qu'à mon sens leur mystère et leur thème céleste dominant tout) ;

« 2. Le Hoggar et ses entassements de monstrueux rochers noirs ;

« 3. Les pyramides d'Egypte et le sphinx ;

« 4. Les Causses et leurs murailles que colore le sel de fer des Solomies ;

« 5. Les rapides du Congo en aval de Brazzaville ;

« 6. Les jardins d'El Goléa ;

« 7. Libreville, au Gabon, plus coloniale à elle seule que toutes les îles lointaines.

LLOYD TRIESTINO

(Flotte réunie LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

Prix réduits d'Été du 29 Mai au 3 Décembre

DÉPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

HELOUAN	1 Juin
ESPERIA	10 Juin
PILSNA	15 Juin
ESPERIA	24 Juin
VIENNA	29 Juin
ESPERIA	8 Juillet
HELOUAN	13 Juillet
ESPERIA	22 Juillet
PILSNA	27 Juillet
ESPERIA	5 Août

POUR L'ADRIATIQUE

AUSONIA	3 Juin
TEVERE	10 Juin
AUSONIA	17 Juin
TEVERE	24 Juin
AUSONIA	1 Juillet
TEVERE	8 Juillet
AUSONIA	15 Juillet
TEVERE	22 Juillet
AUSONIA	29 Juillet

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
14, 28 Juin. — 12 et 26 Juillet.

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
10, 12, 24 et 26 Juin. — 8, 10, 12, 22, 24 et 26 Juillet.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 30 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.



DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

Sulzer

Deux Triomphes du Moteur
Diesel-Sulzer:
La Navigation...



M/S «VICTORIA» équipé de quatre moteurs DIESEL C.R.A. — SULZER.

La Traction...



Type de locomotive à Moteur SULZER DIESEL-Electrique.

Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE

(départ chaque MARDI à midi)

par les paquebots de grand luxe :

«CHAMPOLLION» & «MARIETTE PACHA»
(16.000 T.) (16.000 T.)

ET LES S/S «PATRIA» & «PROVIDENCE»
(16.000 T.) (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH

(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE

par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez
(3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID
sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN,
LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'AUSTRALIE

Les Messageries Maritimes
font le tour du monde.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180